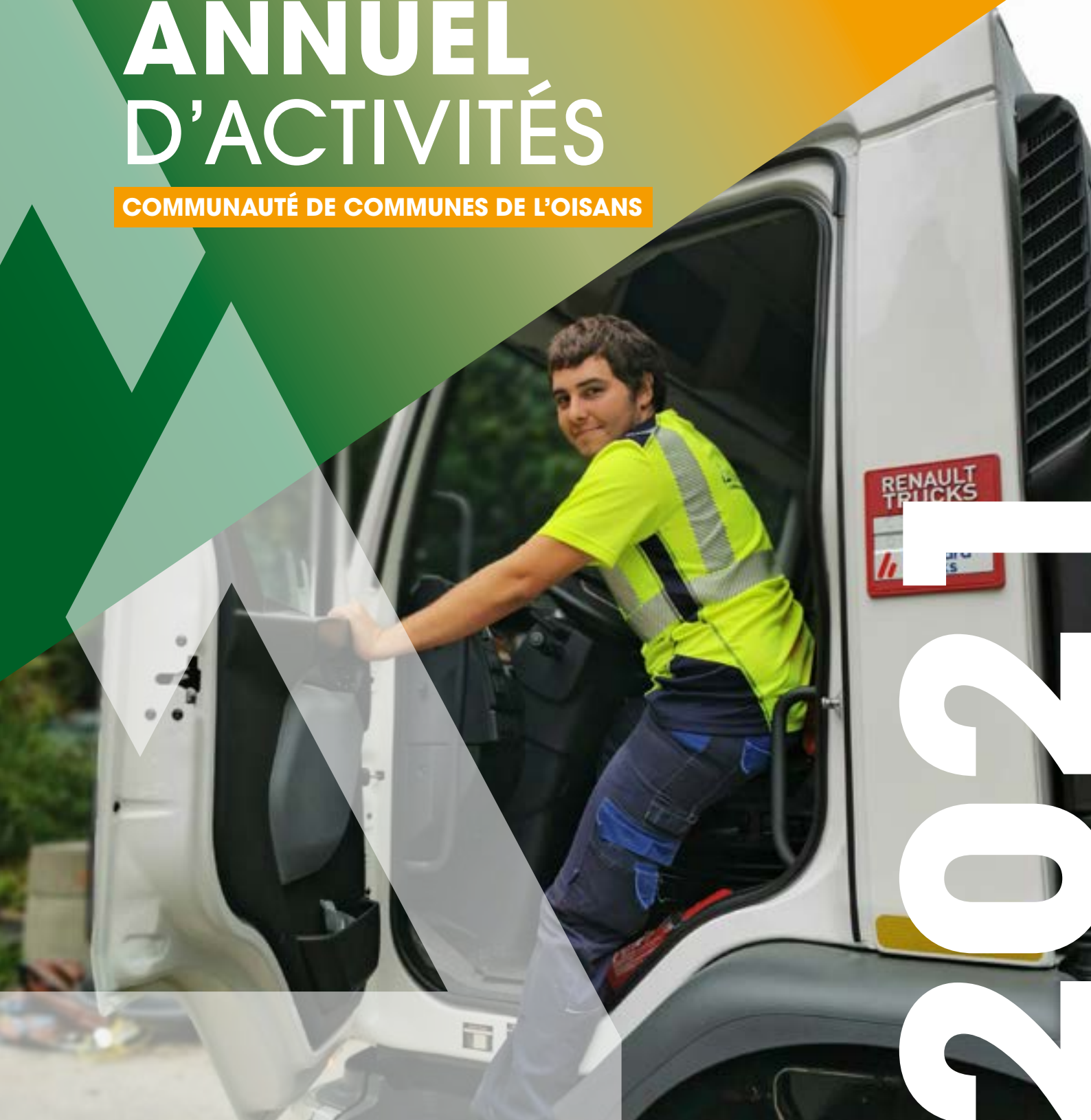


RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS



SOMMAIRE

L'OISANS

> Le territoire	3
> Les instances décisionnelles	4
> Les commissions thématiques	9

MOYENS HUMAINS ET FINANCIERS

> Budget 2021	10
> Moyens financiers	11
> Moyens humains	14
> Organigramme	18

ÉCONOMIE ET EMPLOI

> Espaces France Services	20
> Clauses sociales	23
> Développement Économique	24
> Agriculture	26
> Abattoir communautaire	27

SERVICES À LA POPULATION

> Centre de Planification et d'éducation Familiale de l'Oisans (CPEF)	28
> Schéma de Santé	30
> Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	31

Communauté de communes de l'Oisans
1 bis, rue Humbert
BP 50 - 38520 Le Bourg d'Oisans
04 76 11 01 09
accueil@ccoisans.fr
www.ccoisans.fr

ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

> Relais Petite Enfance (RPE)	32
> Coordination Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Famille	33
> « Les Bambins de l'Oisans » Multi-accueil du Bourg-d'Oisans	34
> Animation jeunesse	36
> Enseignement de l'anglais	37

CULTURE

> Réseau des médiathèques de l'Oisans	38
> Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC)	40
> École intercommunale de musique de l'Oisans	41

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

> Télévision Numérique Terrestre (TNT) Sanitaires communautaires	42
> Voiries d'Intérêt communautaire (VIC)	43
> Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)	44
> Oisans Tourisme	46
> Tourisme	48
> Immobilier de loisirs	52
> Système d'Information Géographique (SIG)	53
> Oisans Sentiers et voie verte	54
> Service Entretien des paysages et des Espaces Publics (SEPEP)	59
> Application du Droit des Sols (ADS)	60

ENVIRONNEMENT

> Natura 2000	61
> Territoire à Energie Positive (TEPOS)	62
> Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)	64

GESTION DES DÉCHETS

> Collecte et traitement	66
> Déchèteries	68
> Compostage	69

LE TERRITOIRE

Un territoire et un cadre de vie exceptionnel !

La Communauté de communes de l'Oisans est un espace de solidarité et de dialogue pour les élus des 19 communes membres qui élaborent, collectivement, un projet commun de développement et d'aménagement du territoire. Sa fiscalité additionnelle propre lui confère des ressources permanentes pour mener à bien des projets ambitieux dans le respect d'une bonne gestion des services publics intercommunaux.

Le territoire de la Communauté de communes de l'Oisans s'étend sur 840 km² et sa population avoisine les **11 000 habitants** permanents pour une population de 100 000 habitants en pointe hivernale et 60 000 habitants en période estivale.

Sa proximité avec la métropole de Grenoble, les grandes métropoles de Lyon et de Paris (accessibles en train + bus) rend sa destination attractive à bien des égards.

Son savoir-faire local et ses nombreux partenariats inspirent les entreprises qui s'y installent et se développent dans un éco-système en pleine mutation. Connecté à l'aéroport de Grenoble et celui de Lyon, le territoire rural et mon-

tagnard de l'Oisans n'en demeure pas moins attractif pour de nombreux partenaires publics et privés.

Au cœur des Alpes Françaises et de l'économie moderne...

La Communauté de communes de l'Oisans exerce ses diverses compétences et services communautaires, à proximité de la 2^e métropole de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la 10^e métropole de France... Dans une démarche constructive pour l'ensemble de ses communes membres et pour le bien-être de tous ses habitants, permanents et visiteurs...

CHIFFRES CLÉS

- > 840 km²
- > 19 communes membres
- > 11 000 habitants, 100 000 en période hivernale
- > 11 400 ha de surfaces agricoles, soit 17 % du territoire
- > 35 millions d'€ de budget
- > 90% du PIB de l'Oisans provient de l'économie touristique
- > 93 000 lits touristiques
- > 5 millions de nuitées touristiques
- > 75% de résidences secondaires
- > 1^{ère} destination touristique de l'Isère
- > 1 établissement public du Tourisme
- > 2 300 entreprises et structures commerciales
- > 37 entreprises agricoles
- > 7000 emplois saisonniers
- > 1 abattoir intercommunal, l'un des plus petits d'Europe
- > 1 école de musique intercommunale
- > 11 médiathèques en réseau
- > 24 100 ha de zone d'intérêt écologique
- > 62 ha de réserve naturelle nationale
- > 10 communes membres du Parc National des Écrins
- > 6 stations de ski de renommée internationale (l'Alpe-d'Huez, Les Deux Alpes, Vaujany, Oz-en-Oisans, Auris-en-Oisans, Villard-Reculas)
- > 1 720 km de cours d'eau
- > 900 km de sentiers de randonnée

LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

LES COMPÉTENCES EXERCÉES

Compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace** : Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- **Actions de développement économique** :
 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de Tourisme,
 - Étude et réalisation de projets pour la mise en valeur touristique, économique, sociale et patrimoniale du territoire de l'Oisans.
- **Aménagement, entretien et gestion** des aires d'accueil des gens du voyage, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI)

FOCUS SUR OISANS TOURISME

- **Oisans Tourisme assure deux missions principales** :
La promotion du tourisme à l'échelle du territoire et la mission d'office du tourisme intercommunal.
« Nous réalisons du sur-mesure pour les socio-professionnels, nous les accompagnons dans la numérisation de leur offre de services, précise Caroline Sillon, directrice de Oisans tourisme, et nous disposons de 7 bureaux d'information touristique pour accueillir les visiteurs ».
- Informations touristiques destinées aux visiteurs et aux habitants : **oisans.com**

Compétences optionnelles

- **Politique du logement et du cadre de vie**
- **Création, aménagement et entretien** de la voirie d'intérêt communautaire
- **Construction, entretien et fonctionnement** d'équipements culturels et sportifs et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire
- **Action sociale** d'intérêt communautaire
- **Création et gestion des maisons de services au public** et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12/04/2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations

Autres compétences

- **Action de soutien aux acteurs locaux** dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la santé, du sport et de la culture dès lors que leur action concerne la totalité du territoire communautaire
- **Aménagement, gestion et entretien** de la Maison Médicale de l'Oisans
- **Aménagement, gestion et entretien de l'abattoir**
- **Aménagement et entretien** des itinéraires de promenades et de randonnées : Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnées (PDIPR) – Oisans Sentiers
- **Renouvellement d'équipements** de diffusion et poteaux télévision
- **Contractualisation** avec la Région et le Département en matière de développement du territoire
- **Acquisitions foncières**, aménagement et accès des nouveaux collèges de l'Oisans
- **Réseaux et services locaux** de communications
- **Électroniques**



Prestations de services et intervention de la Communauté de communes en tant que maître d'ouvrage délégué

- Conformément aux dispositions légales en vigueur, la Communauté de communes peut, à la demande et pour le compte de communes membres ou de tiers publics non membres :
 - **Intervenir** en tant que maître d'ouvrage public délégué.
 - **Proposer des prestations de services** aux communes membres en matière d'entretien des paysages et des espaces publics.
 - **Proposer des prestations de services** aux tiers publics non membres dans tous les objets se rapportant à nos compétences.

La réalisation de ces prestations est précédée de la conclusion d'une convention fixant les modalités d'intervention de la Communauté de communes de l'Oisans pour le compte du tiers public.



LE BUREAU

Composition

Le bureau de la Communauté de communes est composé du **président et de 13 vice-présidents** ainsi que des maires qui ne sont pas vice-présidents. Soit, un total de 23 membres qui forment la "Conférence des maires". **Le bureau de la CCO instruit les dossiers en lien direct avec les 5 commissions thématiques et prépare les réunions du conseil communautaire.**

Rôle

Chacun des 13 vice-présidents se voit attribuer une délégation particulière (voir le trombinoscope des vice-présidents page 7). Le rôle du bureau est de traiter les affaires courantes, de programmer et de préparer les commissions. Il recueille les avis des 5 commissions et établit l'ordre du jour du Conseil communautaire.

Rappel : En application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil communautaire peut déléguer une partie de ses attributions au bureau. Le Président rend compte des travaux du bureau et des attributions exercées par délégation du conseil communautaire, lors de chaque réunion.



COMPOSITION DU BUREAU

- **1** président
- **13** vice-présidents
- **9** maires associés



LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES

Le Conseil communautaire se réunit pour débattre et voter les projets communautaires. Les délégués communautaires sont chargés d'examiner et de voter le budget communautaire chaque année.

COMMUNES	Sièges	Délégués communautaires 2021-2022
ALLEMOND	3	GINIES Alain PELLISSIER Laurent VIARD GAUDIN Murielle
AURIS-EN-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	MOIROUX Yves (titulaire) PORTE Didier (suppléant)
BESSE-EN-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	OUGIER Jean-Rémy (titulaire) OUGIER Irène (suppléante)
LE BOURG-D'OISANS	12	VERNEY Guy CROIBIER-MUSCAT Ghislaine CARREL Camille CHAIX Fabienne GOFFMAN Georges FIAT Agnès VACCARELLA Sebastiano FUZEAU Anita DIET Jean CONSTANT-MARMILLON Élise AYMOZ Bruno MOYET Yvette
CLAVANS-EN-HAUT-OISANS	1 titulaire avec 1 suppléant	CROSLAND Marc (titulaire) CHAPIRON Jacques (suppléant)
LE FRENEY-D'OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	PICHOUD Christian (titulaire) OUGIER Jean Patrick (suppléant)
LA GARDE-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	GANDIT Pierre (titulaire) CHALVIN Jean (suppléant)
HUEZ	4	NOYREY Jean-Yves HUSTACHE Nadine DELAGE Denis CHAMOUTON Gabriel
LIVET-ET-GAVET	4	DUPONT Gilbert BLETON Alain KEBAILI Caroline LAMOTTE Franck
MIZOËN	1 titulaire et 1 suppléant	MICHEL Bernard (titulaire) JOUANNY Michèle (suppléant)
LES DEUX ALPES	7	AUBERT Christophe PELLORCE Patrick MOREAU Françoise BALME Pierre COING GRAVIER Marie-Hélène MILLET Anne GARDEN André
ORNON	1 titulaire et 1 suppléant	FAURE Nicole (titulaire) ARLOT Serge (suppléant)
OULLES	1 titulaire et 1 suppléant	CORRENOZ Clotilde (titulaire) NICOLUSSI Maurice (suppléant)
OZ-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	SAGE Philippe (titulaire) VILLARET Claude (suppléant)
SAINT-CHRISTOPHE-EN-OISANS	1 titulaire et 1 suppléant	ARTHAUD Jean-Louis (titulaire) RODERON André (suppléant)
VAUJANY	1 titulaire et 1 suppléant	GENEVOIS Yves (titulaire) MICHEL Marianne (suppléante)
VILLARD-NOTRE-DAME	1 titulaire et 1 suppléant	BRUN Ophélie (titulaire) BRUN Maximin (suppléant)
VILLARD-RECLUS	1 titulaire et 1 suppléant	PERROT Quentin (titulaire) MUGNIER Quentin (suppléant)
VILLARD-REYMOND	1 titulaire et 1 suppléant	THEYSSET Chantal (titulaire) CANET Nicolas (suppléant)

LES MEMBRES DU BUREAU 2021-2022

 Guy VERNEY Président	 Jean-Rémy OUGIER Animation des politiques de l'agriculture, dont l'abattoir, du pastoralisme territorial, de la stratégie forestière Oisans et du SEPEP (Service d'entretien des paysages et des espaces publics).
 Yves GENEVOIS Animation des politiques de l'économie du tourisme, de l'artisanat, du commerce et des entreprises et de la redynamisation de l'immobilier de loisirs.	 Agnès FIAT Animation des politiques de la petite enfance, de la jeunesse, de la santé et de l'aide aux aînés.
 Pierre GANDIT Politiques des finances publiques, du budget, des financements, de la gestion des actifs immobiliers, de la commande publique et des actions relatives au patrimoine historique.	 Gilbert DUPONT Animation de la politique en matière de prévention et de réduction des déchets, ainsi que de la gestion et la valorisation des déchets.
 Yves MOIROUX Entretien des bâtiments communautaires, de l'entretien des voiries d'intérêt communautaire, des voies vertes et d'Oisans Sentiers (PDIIPR).	 Murielle VIARD-GAUDIN Politique de l'insertion, de l'emploi, de la formation et de la saisonnalité, y compris des espaces France services.
 Jean-Yves NOYREY Politiques des transports intra et extra territoriaux, et des mobilités douces.	 Pierre BALME Animation et gestion de la politique des ressources humaines et du service commun de secrétariat et des politiques de gestion des milieux aquatiques et de la protection inondation.
 Christophe AUBERT Animation des politiques de l'urbanisme opérationnel et prospectif et de l'aménagement durable du territoire, dont l'aménagement numérique.	 Ghislaine CROIBIER-MUSCAT Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), dont le Dispositif de réussite éducative et des politiques de solidarité et de l'éducation.
 Nicole FAURE Environnement, gestion équilibrée des espaces et de la protection des espaces naturels sensibles.	 Bernard MICHEL Animation des politiques de la culture vivante, dont l'école de musique et de l'organisation du Réseau des médiathèques de l'Oisans.



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Préparer les décisions du bureau et du conseil communautaire...

Les commissions thématiques (31 par an) sont composées de représentants communautaires et de représentants des communes, soit le maire ou son représentant, membre du conseil municipal.

Selon les ordres du jour, les commissions pourront être élargies à des représentants de l'État, des socioprofessionnels et des acteurs en fonction du sujet traité et sur proposition d'un membre de la commission.

LES ATTRIBUTIONS DES COMMISSIONS SONT MULTIPLES

- Le **travail** sur les différentes thématiques
- La **constitution de comités** de suivi plus restreint pour un travail plus détaillé
- La **proposition d'orientations** au bureau de la Communauté de communes de l'Oisans qui transmettra au conseil communautaire
- Les **sous-commissions spécifiques** sont définies avec des règlements propres.
- Sur proposition du bureau, **des groupes de travail** peuvent être mis en place selon des thématiques spécifiques.



RÉUNIONS ANNUELLES

- **31** Commissions thématiques
- **15** Bureaux
- **6** Commissions d'appel d'offres
- **6** Conseils communautaires
- **3** CIAS

COMMISSION N°1 Ressources et moyens

- Commande publique
- Ressources et moyens humains
- Système d'information
- Finances
- Secrétariat commun aux petites communes

COMMISSION N°2 Déchets Bâtiments communautaires Services techniques

- Déchets
- Compostage
- Déchèteries intercommunales
- Suivi du planning Service d'Entretien des Paysages et des Espaces Publics (SEPEP)
- Bâtiments communautaires
- Télévision Numérique Terrestre (TNT)
- Sanitaires communautaires

COMMISSION N°3 Services à la population Commission culture et Centre intercommunal d'action sociale

- Schéma de santé en Oisans
- Centre de planification
- Services petite enfance (Multi Accueil et Relais petite enfance)
- CTG (Convention territoriale globale)
- CTJ (Contrat territorial jeunesse),
- Intervenante en anglais
- Dispositif de réussite éducative (DRE)
- Lieu d'accueil Enfants/Parents (CIAS)
- Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO)
- Programmation culturelle
- École intercommunale de musique

COMMISSION N°4 Aménagement du territoire et environnement

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- Urbanisme, foncier,
- SIG, nouvelles technologies,
- Patrimoine historique de l'Oisans, culture,
- Environnement, GEMAPI

COMMISSION N°5 Attractivité, Économie, Tourisme

- Projets d'aménagements touristiques et de stratégie touristique (Sentiers PDIPR, Voies Vertes, Programme Espace Valléen ...)
- **Agriculture** : accompagnement du développement rural et agricole, gestion de l'Abattoir, PPT, PAEC, Producteurs de l'Oisans, La Route des savoir-faire...
- Services de proximité avec les espaces France services et l'Agence Postale Intercommunale (API) de la Vallée de l'Eau d'Olle
- **Patrimoine** historique de l'Oisans
- **Compétence de développement économique** : aide au développement et à la création d'entreprises, projets structurants type Cycling Lab Oisans
- **Emploi et Saisonnalité** : aide à l'accès à l'emploi et à la formation, développement de dispositifs innovants – DiGi38, Rezopouce, salon de l'emploi...
- Insertion de "clauses sociales" au sein des marchés publics et privés
- **Immobilier de loisirs** : aide à la commercialisation et à la rénovation des lits dits froids
- Travaux Oisans Sentiers (investissement et entretien)
- Travaux d'investissement et d'entretien sur les voiries d'intérêt communautaire

BUDGET 2021

En 2021, les élus communautaires ont privilégié la sobriété fiscale et le maintien d'un budget vertueux. L'effort d'aide à toutes les communes du territoire a été reconduit et le soutien à la relance économique maintenu. Enfin, la CCO a renforcé son accompagnement des particuliers dans la rénovation énergétique et la transition écologique.

POUR L'EXERCICE 2021, L'ENSEMBLE DES DÉPENSES RÉALISÉES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OISANS S'ÉLÈVE À **23,2 MILLIONS D'EUROS**.

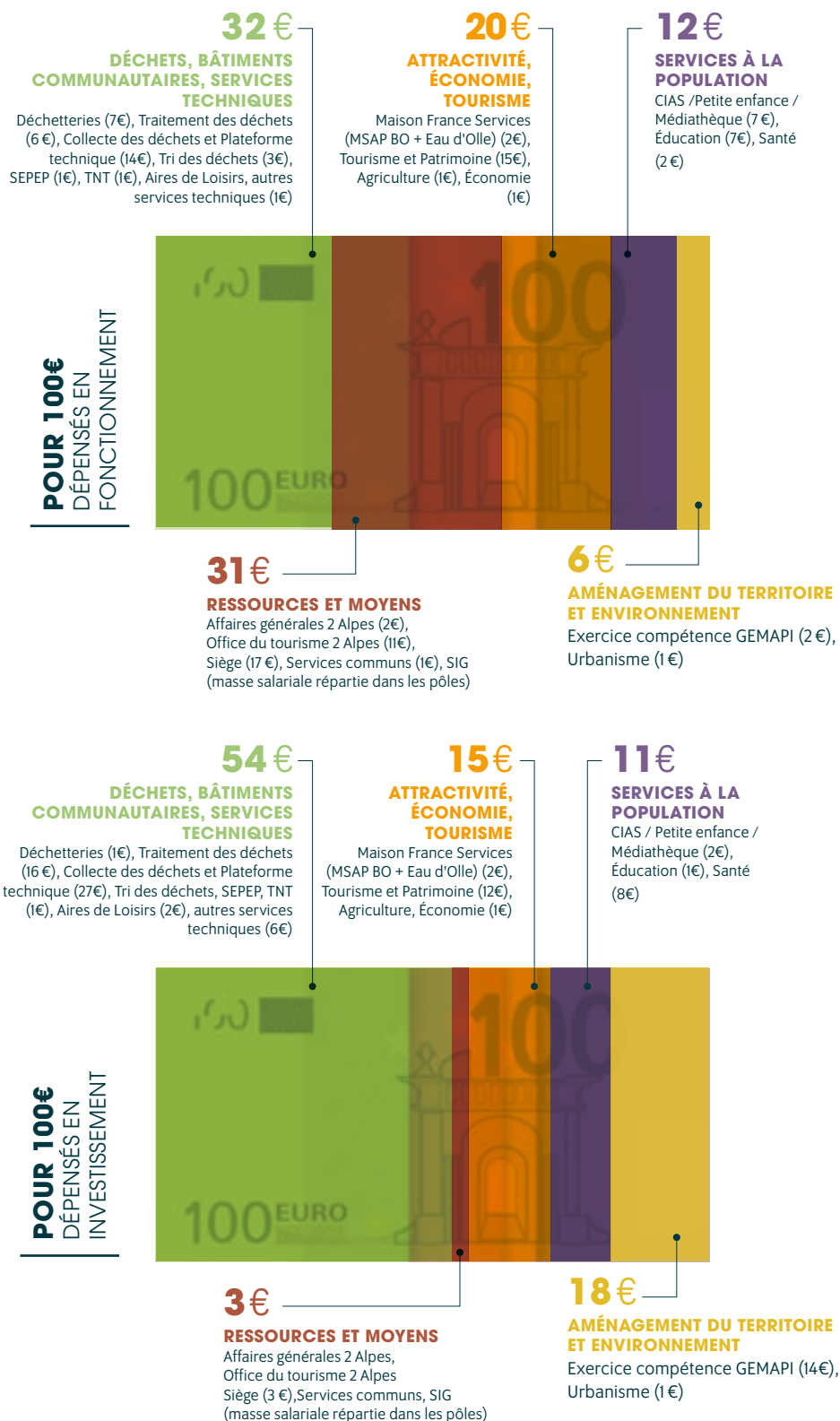
LA PAROLE À...



Pierre GANDIT
vice-président en charge des politiques des finances publiques et du budget.

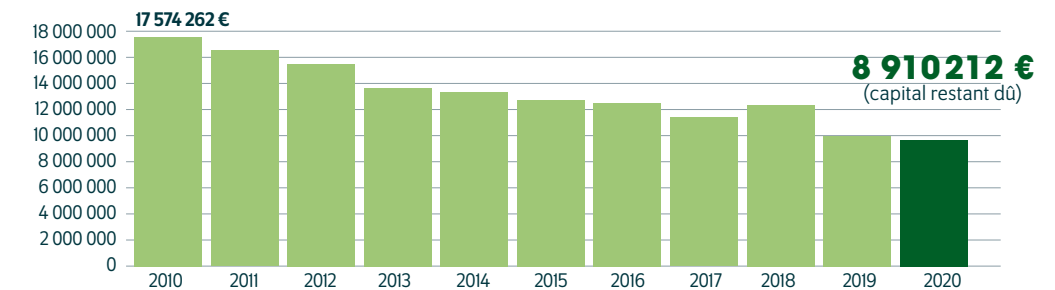
Le budget 2021 est adapté aux turbulences des temps que nous traversons.

- Les **contributions fiscales n'augmenteront pas** face à une population uissane durement touchée par la crise.
- Priorité est donnée à l'**investissement** et surtout celui à réaliser en 2021, pour **favoriser les équipements et donc l'emploi**.
- Les **grands équilibres budgétaires** sont donc tenus pour passer correctement cette dure année 2021.



MOYENS FINANCIERS

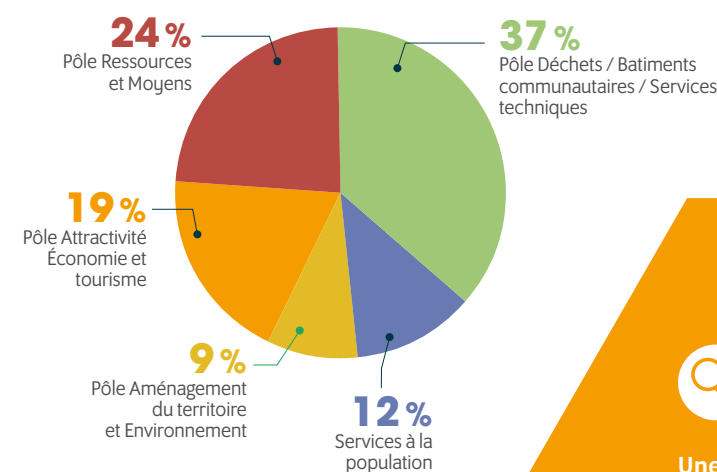
CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT



SUBVENTIONS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS



RÉPARTITION DES DÉPENSES 2021 (F/I) PAR PÔLES DE COMPÉTENCES



120 000 €
de subventions
aux petites
communes

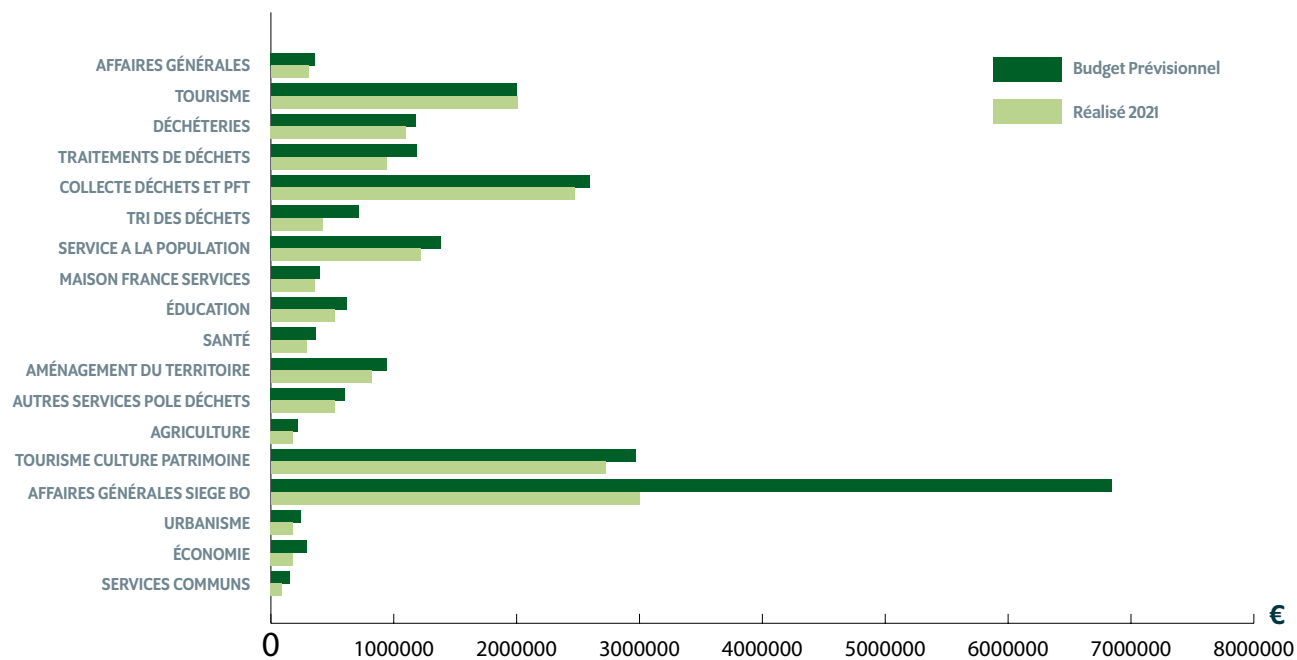


CHIFFRES CLÉS

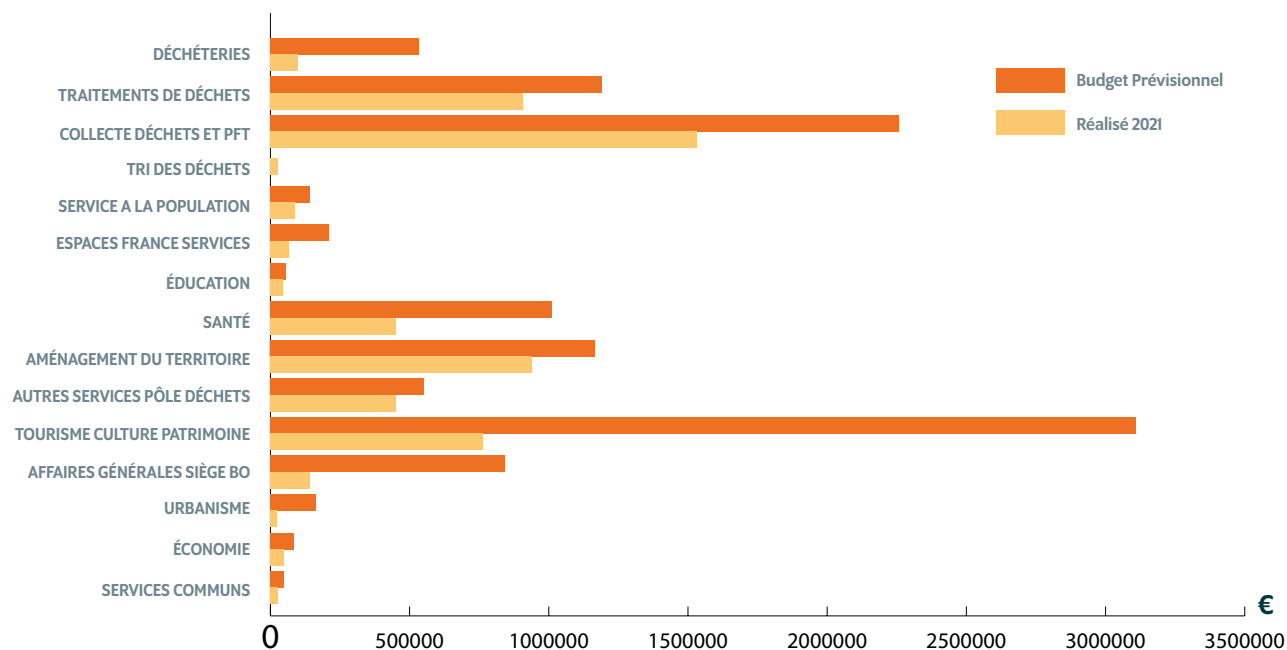
Une section Oisans :

- 20,9 M € de dépenses réalisées, dont 5,5 M € en investissement
- 25,4 M € de recettes réalisées, dont 17,2 M € de recettes fiscales
- 4,62 M € d'opérations d'investissement en reste à réaliser (RAR) et 1,18 M € en recettes

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 PAR SERVICE

Budget total : **23 040 915,79 €**Budget réalisé : **17 625 968,23 €**, dont section CCO 15 314 326,20 € et section Les 2 Alpes 2 311 642,03 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 PAR SERVICE

Budget total : **11 358 459,15 €**Budget réalisé : **5 546 967,73 €**

CIAS : BUDGET DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale de l'Oisans (CIAS) a pour objet de favoriser l'action sociale sur l'ensemble du territoire et notamment le suivi, la gestion et l'animation du Dispositif de Réussite Éducative (DRE) pour les enfants et jeunes du territoire.

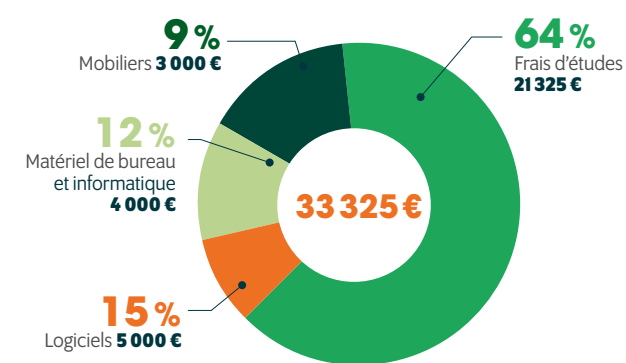
Composition du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration est composé du Président de la Communauté de communes et comprend **12 membres** répartis en 2 collèges :

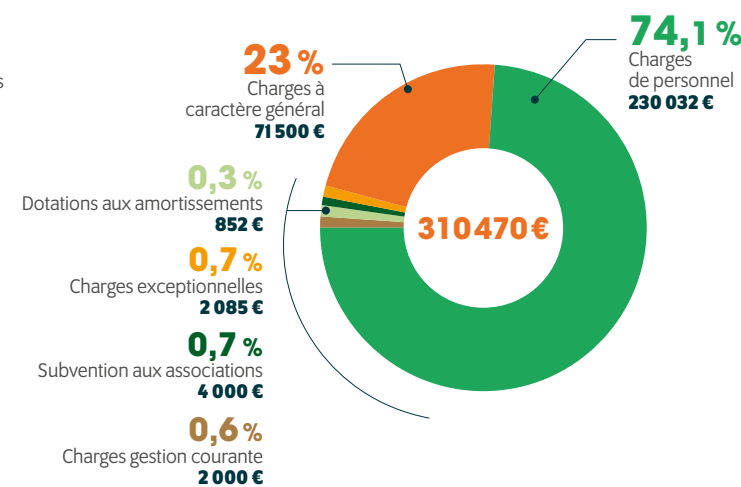
1^{er} collège : 6 représentants de la Communauté de communes élus parmi le conseil communautaire

2^{ème} collège : 6 membres nommés par le Président par arrêté parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

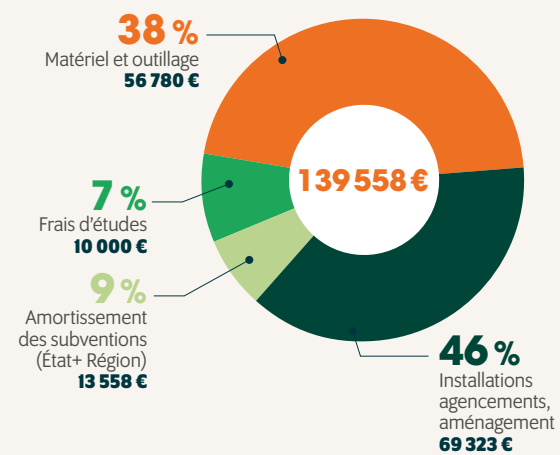


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

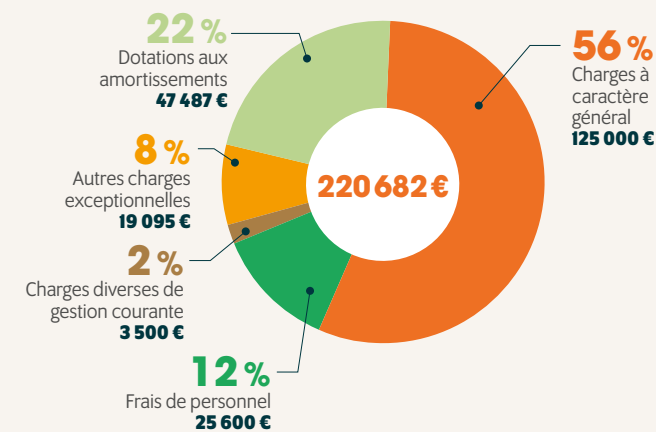


ABATTOIR

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



MOYENS HUMAINS

RESSOURCES HUMAINES

➤ Les orientations ressources humaines de la collectivité

- ▶ Le **renforcement** de la transversalité de nos actions
- ▶ L'**harmonisation** de nos pratiques professionnelles
- ▶ Le **renforcement** de notre circuit décisionnel
- ▶ L'**amplification** du management participatif
- ▶ L'**accompagnement** des managers dans leurs problématiques au quotidien
- ▶ L'**accompagnement** des agents dans la gestion de leur carrière
- ▶ L'accompagnement des agents dans le **développement de leurs compétences**
- ▶ La **prévention** des risques professionnels
- ▶ Le renforcement de l'intégration de ses nouveaux agents
- ▶ Une redéfinition des pratiques en matière de dialogue social afin de permettre une plus grande participation des représentants du personnel à la vie de l'EPCI.
- ▶ L'organisation des modalités d'instauration et de suivi de la mise en place du télétravail hors covid
- ▶ L'élaboration du rapport social unique rassemblant les données à partir desquelles sont établies les Lignes Directrices de Gestion
- ▶ La réussite du passage aux 1607 heures
- ▶ Le versement de l'indemnité inflation

➤ La mutualisation sur le territoire

- ▶ Le service commun ressources humaines s'est étoffé avec 2 nouvelles communes adhérentes. Il poursuit son accompagnement lorsqu'il est sollicité.
- ▶ Le réseau ressources humaines compte cinq communes et se réunit régulièrement afin d'échanger sur la veille règle-

mentaire, les dispositifs RH et la mutualisation des outils ressources humaines.

- ▶ Le service commun secrétariat de mairie continue de se professionnaliser avec de nouveaux recrutements et la mise en place d'un plan de formation initial et continu à destination des secrétaires.

➤ Carrières des agents

En 2021, 9 agents ont bénéficié d'un avancement de grade, 4 agents ont été titularisés au terme de leur période de stage. Les ratios de promotion et d'avancement sont à 100 % dans notre collectivité.

Les entretiens professionnels ont permis d'établir un bilan de l'année de chaque agent et de lui fixer de nouveaux objectifs pour l'année 2022.

➤ De nouveaux postes de travail

- ▶ Deux sensibilisateurs en montagne l'été
- ▶ Un alternant communication
- ▶ Une chargée de mission SCot Mobilité
- ▶ Une chargée de mission Natura 2000

➤ Le dialogue social

Quatre comités techniques/CHSCT se sont tenus et ont pu traiter d'un grand nombre de sujets organisationnels et RH. La collectivité a également saisi l'agent chargé des fonctions d'inspections au sein du Centre de gestion de l'Isère afin de continuer à améliorer sa prévention des risques.

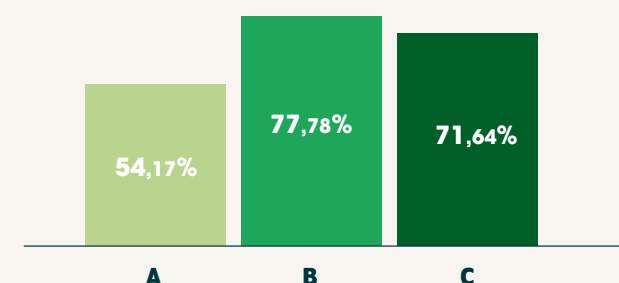
Le bon relationnel des représentants élus et agents a permis de mettre en place des groupes de travail ad hoc dédiés à la prévention des risques et à la refonte du règlement intérieur. Un groupe dédié aux conditions de travail en collecte devrait voir le jour en 2022.

FORMATION

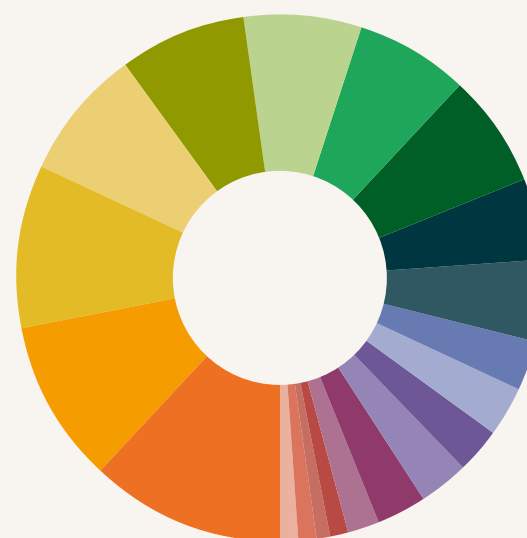
La politique de formation 2021 de la Communauté de communes de l'Oisans est inscrite dans la **stratégie de développement du territoire et des compétences**.

La majorité des formations sont réalisées dans les domaines de la gestion des ressources humaines; de la prévention des risques professionnels et dans l'animation jeunesse.

DÉPART EN FORMATION PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION DE LA FORMATION



- Prévention des risques professionnels
- Éducation, animation et jeunesse
- Gestion des ressources humaines
- Formation statutaire
- Urbanisme, aménagement et action foncière
- Formation obligatoire
- Informatique et système d'information
- Concours et examens
- Voirie et infrastructure
- Affaires juridiques
- Bâtiment et logistique
- Énergie et climat
- Enfance et famille
- Finances et gestion financière
- Santé publique
- Management et pilotage des ressources
- Santé, sécurité et conditions de travail
- Inclusion...
- Artistique
- Ingénierie écologique

INSTRUMENTS DE BASE



- Fiches de poste claires et précises
- Entretien professionnel annuel
- Document unique ERP

STRUCTURE DE DÉPLOIEMENT



- Organigramme fonctionnel
- Ligne managériale partagée
- Dialogue social performant

FINALITÉS D'OPTIMISATION



- RIFSSEP côté par fonction
- Lignes directrices de gestion
- Stratégie de prévention



REPÈRES

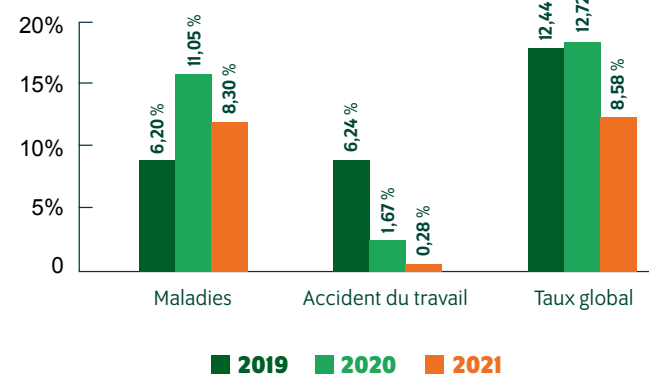
- 321 jours de formation
- 69 % des agents formés
- 33 704,92€ de dépenses en formation

ABSENCE MALADIE ET ACCIDENTS DU TRAVAIL

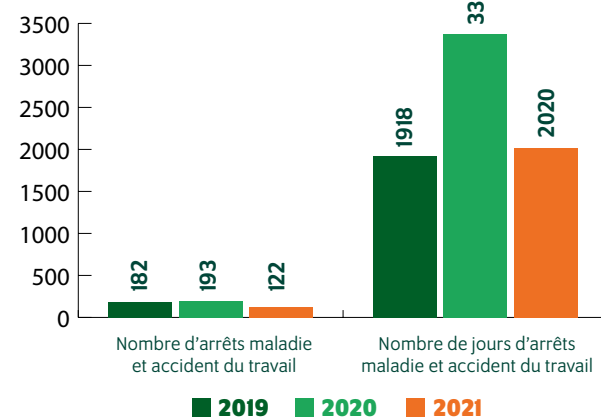
La Communauté de communes de l'Oisans affiche un taux d'absentéisme maladie et accidents de service tout personnel confondu de 12,72 % (193 arrêts de travail pour 3376 jours de maladie).

Le taux moyen d'absentéisme est de 7,2 % dans les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI).

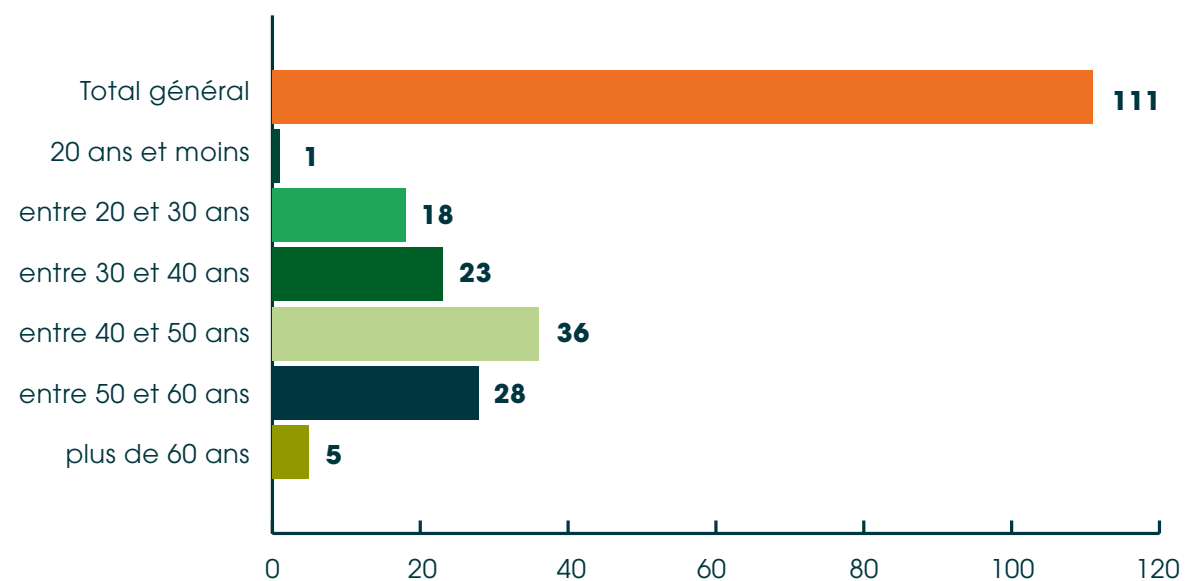
TAUX D'ABSENTÉISME 2019/2020/2021



ARRÊTS 2019/2020/2021



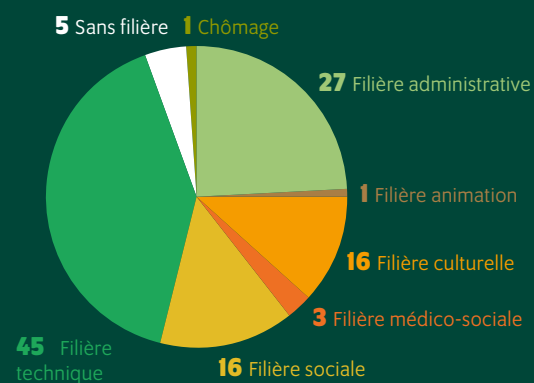
PYRAMIDE DES ÂGES



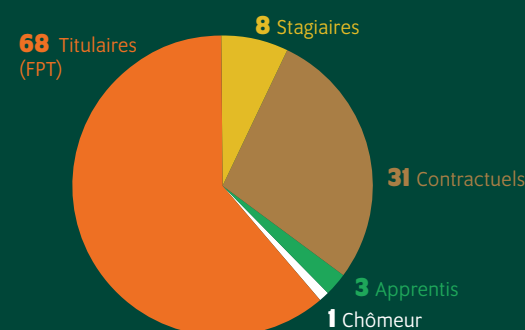
LES EFFECTIFS

➔ 111 agents au 31 décembre 2021

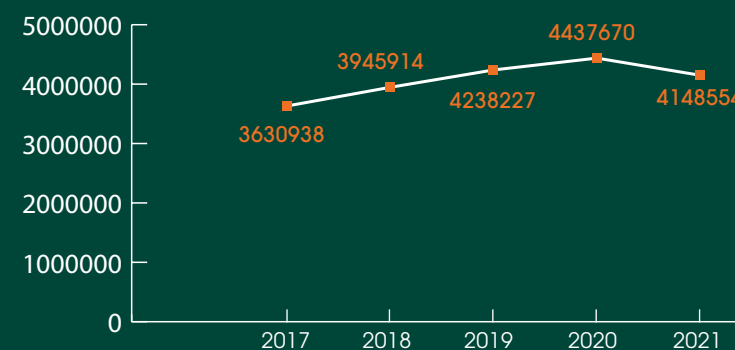
EFFECTIFS PAR FILIÈRE



EFFECTIFS PAR STATUT



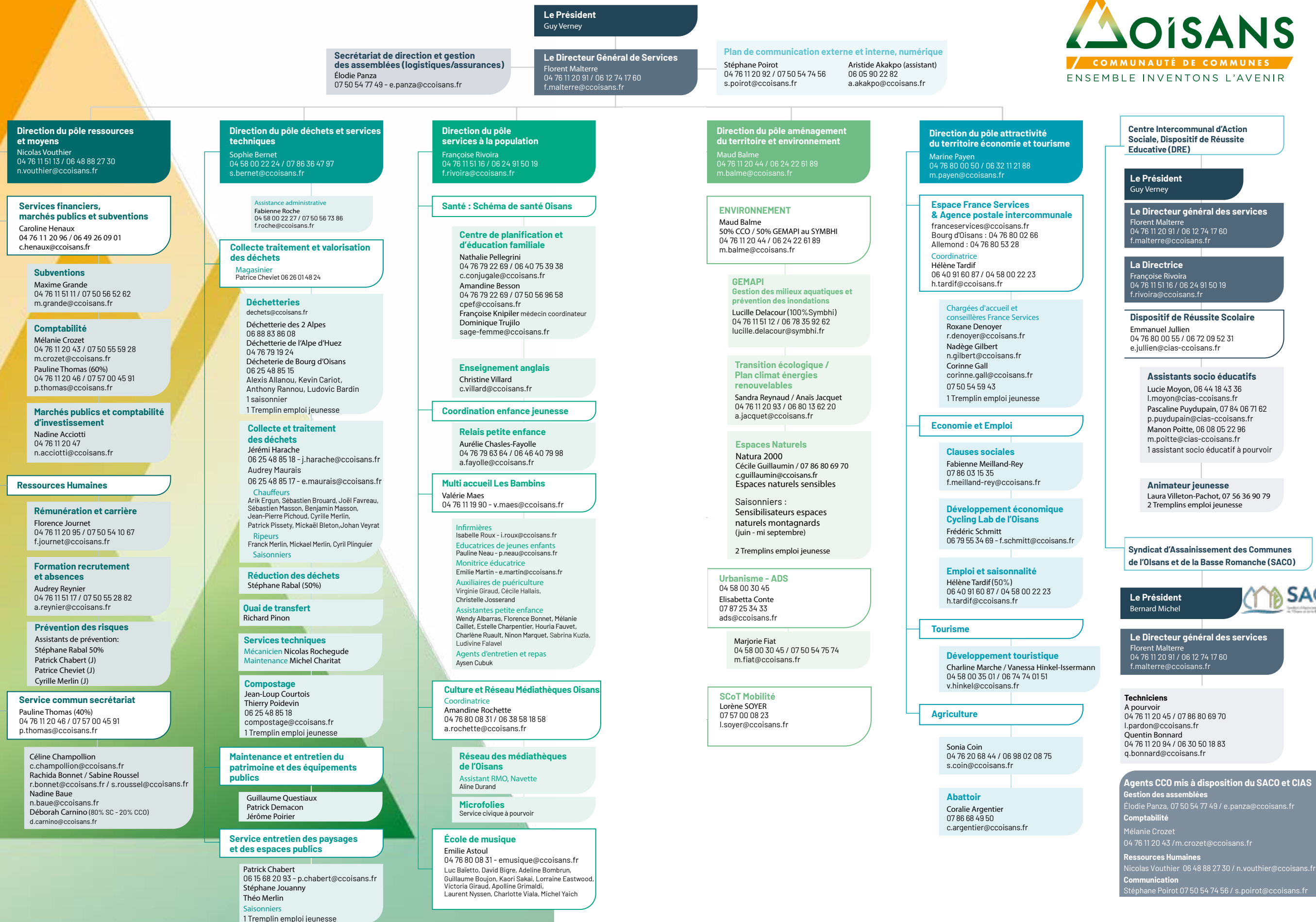
ÉVOLUTION DE LA MASSE SALARIALE



Mise à jour juin 2022

ORGANIGRAMME

ORGANIGRAMME



ESPACES FRANCE SERVICES



ACCUEIL, INFORMATION,
MISE EN RELATION



AIDE AUX DÉMARCHES
DE LA VIE QUOTIDIENNE



AIDE À L'UTILISATION
DES SERVICES ET
DES OUTILS NUMÉRIQUES



ACCOMPAGNEMENT
VERS L'EMPLOI

PARTENAIRES ET SERVICES PROPOSÉS

➤ Dans le domaine de la santé, de la famille, de la retraite

- Caisse d'allocations familiales (CAF)
- Assurance Maladie (CPAM)
- Mutualité Sociale Agricole (MSA)
- Assurance retraite (CARSAT)

➤ Dans le domaine de l'accès aux droits

- Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité (DDETS)
- Conciliateur de Justice
- Administration Pénitentiaire (Service pénitentiaire d'insertion et de probation – SPIP)
- Point Justice

➤ Dans le domaine de la citoyenneté et des impôts

- Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP – Services des impôts des particuliers et Service de Gestion Comptable)
- Agence Nationale des Titres Sécurisés
- La Poste (service numérique, coffre-fort)

➤ Dans le domaine du logement, de l'énergie, de la mobilité

- Agence Départementale d'information sur le Logement (ADIL)
- Association pour une Gestion Durable de l'Énergie (AGEDEN)
- Électricité de France (EDF)
- Wimoov
- Rezo Pouce
- Domicile Intergénération Isérois (DiGi)

➤ Dans le domaine de l'emploi et de la formation

- Pôle Emploi

- Mission Locale Alpes Sud Isère
- La Fourmi
- Armée de Terre – Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées
- Maison de l'Emploi de l'Isère - MIFE Isère
- Transitions Pro
- Fédération des Particuliers Employeurs (FEPEM)

FAITS MARQUANTS ET ÉVÈNEMENTS 2021

L'espace France services a dû faire face :

- À l'**augmentation** quantitative des demandes (+ 14% par rapport à 2019).
- À une **activité toujours plus technique**, rendant difficile le remplacement des agents en cas d'absences.
- Au **départ de la Trésorerie du Bourg-d'Oisans**, avec pour conséquence une fréquentation importante d'utilisateurs pour des aides à la déclaration de revenus et au paiement des impôts et créances locales.
- À des **difficultés d'organisation** liées à la crise sanitaire et à un poste vacant sur une partie de l'année.

➤ Semaine Portes ouvertes

Organisée conjointement dans tous les espaces France services de France, a été l'occasion de plusieurs événements :

- **Café convivial** avec les agents des communes et de la CCO
- **Présentation de la tablette** « Ardoiz seniors » par la Poste à l'API : 14 personnes usagers en ont bénéficié
- **Repas convivial** partenaires France Services
- **Journée d'immersion** autour de métiers en réalité virtuelle
- **Journée du numérique** : atelier découverte autour de Google Maps, France Connect et visite virtuelle d'un musée
- **Goûter École et Crèche**



CHIFFRES CLÉS FRANCE SERVICES OISANS

- **6 055 passages** à France services Bourg-d'Oisans (+14% par rapport à 2019)
- **7 077 passages** à l'agence postale intercommunale

➤ Salon de l'emploi du printemps 2021

Organisé dans des conditions difficiles du fait de restrictions sanitaires, le salon de l'emploi du printemps s'est tenu le 18 mai 2021, en format présentiel. Le choix avait été fait de ne pas le faire en distanciel pour maintenir une certaine visibilité de l'opération.

Recruteurs inscrits : 10 (Maximum autorisés) pour 33 offres

Candidats : inscrits et convoqués : 23 ; présents : 12 inscrits + 8 arrivés spontanément soit 20 au total.

➤ Ateliers professionnels – Semaine de l'Emploi du 7 au 12 juin 2021

La Communauté communes de l'Oisans en partenariat avec pôle emploi a proposé 2 ateliers métier / formation les 8 et 11 juin :

► CHOISIR UN METIER (6h) :

Définir son projet professionnel ou d'évolution de carrière, ainsi que le plan d'actions pour le mettre en oeuvre.

► CONSTRUIRE MON PROJET DE FORMATION (6h) :

Identifier les compétences à acquérir pour décrocher le poste de ses rêves, flécher la bonne formation ou certification et trouver les financements.

➤ Salon de l'emploi de l'automne 2021

Organisé en partenariat avec l'AKTO, la MILO, l'UMIH, le Relais du Père Gaspard, DIGI (Domicile Inter Générations Isérois), le Département de l'Isère, et Action logement, la 16ème édition du salon de l'emploi de l'automne 2021 s'est déroulée :

- **En présentiel**, au foyer municipal du Bourg-d'Oisans le 4 octobre 2021

Ce salon a rassemblé :

- **61 enseignes** (73 en 2019)
- **181 offres** (276 en 2019)
- **300 postes** (418 en 2019)
- **100 visites**

- **En ligne**, du 18 octobre au 10 décembre 2021
- **39 stands** entreprises et **3 stands** partenaires (Pôle Emploi, Mission locale et Action Logement)
- **165 offres**
- **9 100 visites**
- **556 candidatures**
- et enfin **2 web conférences** animées par l'ADIL et DIGI38

➤ Élargissement de l'ouverture de l'API en décembre 2021

À l'approche des fêtes de Noël, un surcroît d'activité lié aux nombreuses commandes en ligne se fait sentir. L'ouverture des stations de ski, l'utilisation de « l'Eau d'Olle Express » par les résidents, ainsi que le local peu adapté au stockage ne nous permettent pas d'absorber tout le volume de colis et le flux des usagers.

Il a donc été décidé d'ouvrir 2 demi-journées supplémentaires (les mardis et jeudis après-midi) pour une meilleure fluidité de fréquentation et des retraits de colis.

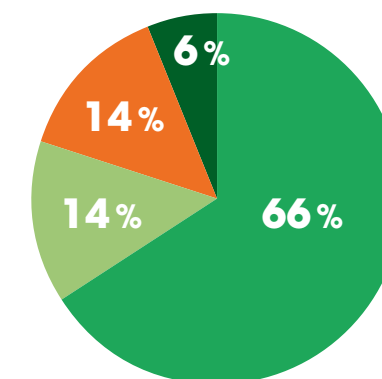
➤ Départ de l'agence Trésorerie BO

La Trésorerie du Bourg d'Oisans a fermé ses portes définitivement le 30 septembre 2021. Cette fermeture a fortement impacté l'espace France services.

AUTONOMIE NUMÉRIQUE

Pour les 2285 passages renseignés, 66% ont été entièrement accompagnés dans leur démarche en ligne, 14% ont participé à la démarche, 14% l'ont réalisée guidée par la conseillère, et seuls 6 % sont entièrement autonome.

NIVEAU D'AUTONOMIE NUMÉRIQUE DES USAGERS



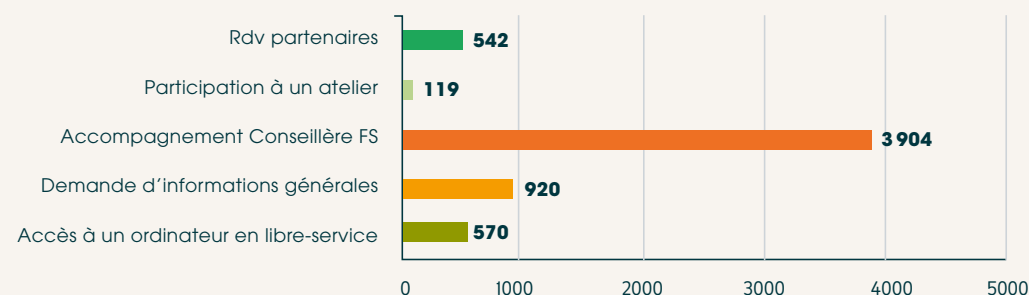
- Usager entièrement accompagné
- L'utilisateur a participé à la démarche
- L'utilisateur a réalisé la démarche avec aide
- L'utilisateur a réalisé la démarche seul

TYPES DE PASSAGES, THÉMATIQUES, DURÉE

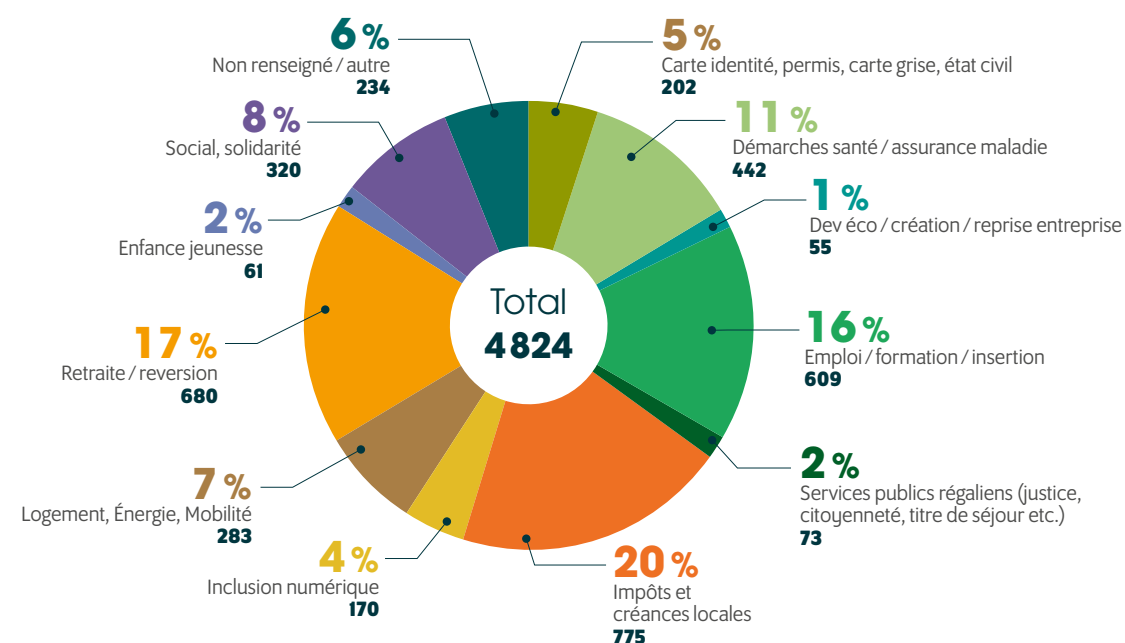
Près des deux tiers des passages enregistrés concernent des demandes nécessitant un accompagnement par une conseillère, et **15% sont des demandes d'informations générales**, également traitées par nos conseillères.

Ainsi, sur **6055 passages**, ce sont **près de 5000** qui ont été **traités directement par les conseillères**. 9% relèvent d'un rendez-vous avec un autre partenaire, et 9% également sont des demandes d'utilisation d'un ordinateur en libre service pour des démarches en autonomie.

TYPOLOGIE DES PASSAGES ENREGISTRÉS
À FRANCE SERVICES



THÉMATIQUES DES ACCOMPAGNEMENTS



CLAUSES SOCIALES

Un levier pour l'emploi et l'insertion sur notre territoire.

En 2020, trois intercommunalités (Oisans, Matheysine et Trièves) décident de s'associer pour développer les clauses sociales dans les marchés publics et privés. Une union qui scelle une volonté de favoriser l'inclusion sociale sur le territoire. Une action efficace et coordonnée pour agir, collectivement, en faveur de l'emploi et des publics en difficulté sur l'ensemble du territoire.

MÉTIER :
« FACILITATRICE CLAUSES SOCIALES »

Il s'agit de LA personne ressource en matière de clauses sociales (CS). Elle intervient dès l'élaboration du projet de marché et définit les heures de clauses sociales pouvant être réalisées. « C'est simple comme un coup de fil ! » assure-t-elle. **Son objectif : amplifier la résonance du dispositif sur tout le territoire.** Puis repérer les marchés, démystifier le dispositif, établir des estimations d'heures de CS, mettre en relation entreprises et candidats, veiller à la bonne exécution du contrat.

Les trois intercommunalités ont créé un poste de « **facilitatrice clauses sociales** », une interlocutrice privilégiée mandatée et financée par 3 intercommunalités, EDF, le Département de l'Isère, la DDETS et le Leader Alpes Sud-Isère au titre du FEADER pour développer des opportunités d'emploi pour les publics éloignés en lien avec un vivier de partenaires institutionnels et privés.

Ce projet, qui permet de **mutualiser des moyens et des actions sur les trois territoires et d'associer des partenaires publics et privés**, est novateur et exemplaire. Le recrutement d'une chargée de mission Clauses Sociales présente sur chacun des 3 territoires apporte son soutien aux 3 Communautés de communes, aux communes, aux entreprises en lien avec les partenaires emploi du territoire.

Principales actions

- **Accompagner les donneurs d'ordres** (communes, intercommunalités, syndicats, EDF, Département de l'Isère, Etat...) à inscrire les clauses sociales
- **Aider les entreprises** à répondre à leur obligation
- **Faciliter le recrutement** des personnes éloignées du marché du travail
- **Suivre l'engagement** pour le maître d'ouvrage



REPÈRES

Pour la mise en place sur les 3 territoires

- 55 communes démarchées + les syndicats intercommunaux
- 70 entreprises en contact, dont 13 sur le territoire des 3 Communautés

Et une réelle insertion par l'emploi

- 14 000 heures travaillées (93 mois)
- 61 personnes recrutées, dont 21 jeunes et 18 bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active)



Contact
Fabienne MEILLAND-REY
07 86 03 15 35
f.meilland-rey@ccoisans.fr



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ANIMATIONS

Webinaires

➤ 23 février 2021

Webinaire Financements et aides mobilisables

14 participants

➤ 29 avril 2021

Webinaire e-commerce – artisans de l'alimentaire

5 participants

Ateliers Développement Économique

➤ 10 juin 2021 – Atelier Visibilité et efficacité commerciale

En présentiel – 9 entreprises présentes

➤ 14 septembre 2021 – Atelier Cession / Transmission / Reprise

En présentiel – 10 entreprises présentes

➤ 13 octobre 2021 – Protection sociale et fiscalité

En présentiel – 9 entreprises présentes

1^{ères} Rencontres de l'Économie Territoriale

DEUX TABLES RONDES :

➤ « L'investissement public : Quelle opportunité pour l'économie locale ? »

➤ « Quels leviers pour une relance économique efficace »

En présentiel – 95 personnes présentes

SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, AGRICOLE & SYLVICOLE

Dans le cadre du SCoT Oisans 2040, la Communauté de Communes de l'Oisans a fait le choix de se doter d'une stratégie de développement économique, agricole et sylvicole. Cet exercice prospectif, cofinancé par le Leader au titre du FEADER, a été confié au groupement composé des cabinets Fair[e] ici – Utopies – Air Coop et de la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

La démarche s'articule en 3 phases :

- ▶ Un **diagnostic territorial** approfondi
- ▶ L'élaboration d'un **cadre stratégique** partagé
- ▶ Sa traduction en **plan d'actions** opérationnel

ÉTAPES RÉALISÉES EN 2021 :

- ▶ Entretiens et interviews des différents acteurs – mai/juin
- ▶ Ateliers de concertation:

Phase 1 :

- ▶ **24 juin 2021 à Allemond** - Atelier « Cartographie des ressources et des projets »

Phase 2 :

- ▶ **28 septembre 2021** à Bourg d'Oisans - Séminaire Prospectif // identification des enjeux du territoire.
- ▶ **9 novembre** : présentation du diagnostic finalisé à la Commission SCoT
- ▶ **25 novembre** : présentation du diagnostic au Bureau Communautaire
- ▶ **9 décembre** : présentation du diagnostic au Conseil Communautaire



CHIFFRES CLÉS

- ▶ Environ **120** entreprises accompagnées sur 2021 (aides financières et fonds de solidarité principalement)
- ▶ **20** entreprises rencontrées sur la permanence éco aux **Deux Alpes** (1^{er} mardi de chaque mois)
- ▶ **15** entreprises rencontrées sur la permanence éco à **l'Alpe-d'Huez** (1^{er} jeudi de chaque mois)
- ▶ **6** ateliers à destination des entreprises du territoire
- ▶ Enveloppe **60 k€** pour les aides aux entreprises

ACCOMPAGNEMENT DE LA CCO DANS LA STRUCTURATION D'UNE MAISON DE PAYS

Cet exercice a été confié au bureau d'études Oxalis

ÉTAPES RÉALISÉES EN 2021 :

Phase 1 :

- ▶ Entretiens et interviews des différents acteurs
- Novembre / Début décembre

- ▶ COPIL / Réunion de lancement le 20 octobre au Bourg-d'Oisans
- ▶ Présentation de la démarche qui s'engage,
- ▶ Échange collectif sur les premières intentions et objectifs des portes d'entrées, telles que vous les percevez
- ▶ Repérage des opportunités et les points d'appui, ou à l'inverse les points d'attention ou de vigilance dont il faudra tenir compte

Phase 2 :

- ▶ **20 décembre** : COPIL / Atelier collectif sur la préfiguration et dimensionnement du projet

CYCLING LAB OISANS

130 partenaires

TEMPS FORTS :

➤ 8 juillet 2021 - Rencontres élus et entreprises

En partenariat avec Territoires Solutions, dispositif porté par l'agence locale de Grenoble du label gouvernemental « French Tech » et le pôle de compétitivité Minalogic,

Sélection de 5 startups pour venir à la rencontre des élus :

- ▶ **Ecoload** : stations de recharge solaires pour équipement de mobilité électrique : vélo à assistance électrique, scooter ou trottinette électriques...
- ▶ **Graaly** : Jeux d'aventure (escape game) en extérieur scénarisés guidés par des applications mobiles
- ▶ **La Bulle Verte** : éco-station de services conçue autour des mobilités douces et proposant des itinéraires – découverte avec points d'intérêts
- ▶ **BonneCabane** : espace de rangement, stockage, atelier, local technique, pièce de bien-être ou de loisirs créatifs mais aussi une solution inédite de production d'énergie solaire simple et efficace.
- ▶ **SkiTEC** : transformation de skis usagés en mobilier et en petites structures (hangars, abris, serres...).

➤ 15 Octobre : Forum de l'innovation 2021 Alpe d'Huez



Deux tables rondes :

Usages du vélo et expérimentation du vélo

Tourisme Durable, nouveaux leviers de croissance

Showroom avec 12 entreprises

120 personnes en

présentiel

➤ 8 Décembre 2021 : Atelier Clientèle et nutrition Hôtel Restaurant la Douce Montagne

Avec les interventions d'athlètes de la Team AG2R-Citroen U23 de Florian Jouanny, membre de l'équipe de France de Handbike, champion paralympique 2021.

8 participants



AXE EXPÉRIMENTATION

- ▶ **Test de lunettes connectées** aux Oisans Cols Series par l'entreprise Active look
- ▶ **Specialized** : réalisation de capsules vidéos de 2 à 3 minutes, nous pouvons ainsi diffuser différents messages de sécurité/conseils/bonnes pratiques à VAE
- ▶ **French Tech / Cognidis** : Utiliser la data pour développer l'activité touristique du territoire dans la verticale du cyclotourisme
- ▶ Gagner en connaissance sur les cyclotouristes : **vision 360°**
- ▶ **Usages** : Mieux s'adresser aux cyclotouristes : développer une communication personnalisée



AGRICULTURE

LE PLAN PASTORAL DE L'OISANS (PPT)

Le Plan Pastoral de l'Oisans (PPT) est un dispositif proposé et impulsé par la Région Auvergne Rhône-Alpes, visant à territorialiser les interventions et financements pastoraux. La Communauté de communes est porteuse de ce dispositif depuis 2009. En 2021, un diagnostic a été engagé sur les zones d'alpage et les zones pastorales intermédiaires. Il a permis d'écrire le nouveau PPT (PPT3) en tenant compte des enjeux.

PPT3 déposé et validé par la Région Auvergne Rhône-Alpes en 2021

L'enveloppe prévisionnelle du PPT 3 déposée est de 1 007 900€ (investissements et fonctionnement), subventionnée par la Région AURA et l'Europe au titre du FEADER.

Cette continuité entre le PPT2 et le PPT3 permet aux communes, aux groupements pastoraux et aux Associations foncières pastorales (AFP) de prétendre aux financements de leurs actions sans interruption.

La CCO a bénéficié de ce PPT pour réaliser :

- Des animations sur les alpages (sorties découvertes et rencontres avec des bergers et professionnels du terrain)
- Accompagner les AFP
- Un soutien dans l'animation de ce dispositif par la Fédération des Alpages



VEILLE FONCIÈRE AGRICOLE

Préserver le foncier agricole sur le territoire est une des préoccupations des élus de la Communauté de communes.

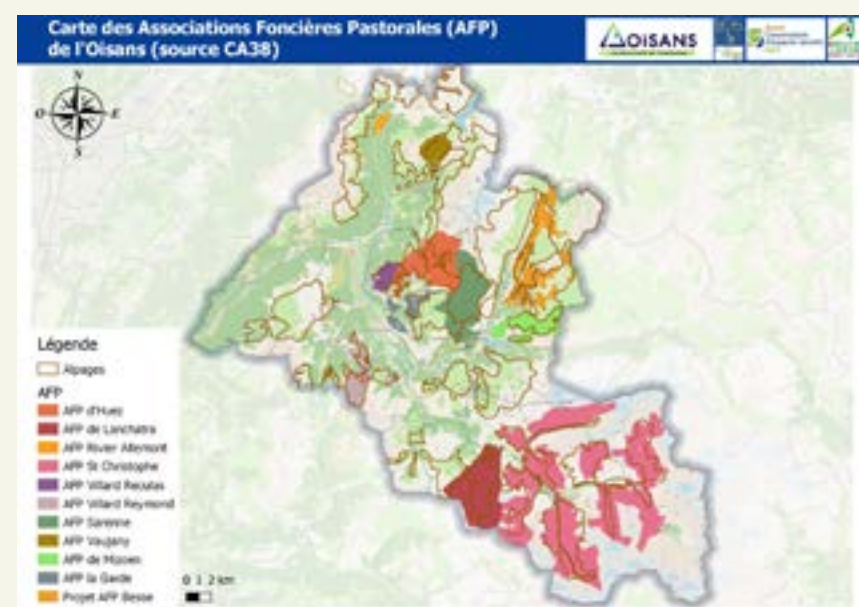
Une convention de mise à disposition des informations de mutations des surfaces agricoles a été signée avec la SAFER.

Ce dispositif permet de transmettre par mail (sur inscription auprès du service) aux agriculteurs du territoire ces informations. Ils peuvent ensuite se rapprocher de la SAFER selon l'intérêt de la transaction.



Contact
Sonia COIN
06 98 02 08 75
s.coin@ccoisans.fr

LES ASSOCIATIONS FONCIÈRES PASTORALES



Une AFP regroupe, au sein d'un périmètre défini, les propriétaires de terrain à vocation pastorale, agricole ou forestière. Elle devient alors leur interlocuteur privilégié et permet de maîtriser tant le foncier public que privé sans porter atteinte au droit de propriété. Les terres réunies dans l'AFP peuvent être mises à disposition de groupements pastoraux ou à d'autres personnes physiques ou morales par le biais, par exemple, d'une convention pluriannuelle de pâturage ou de baux ruraux.

En 2021, des solutions ont été recherchées pour faciliter le fonctionnement des AFP en Oisans :

- La réflexion, sur la mise en place d'un poste administratif et comptabilité, déjà engagée depuis quelques temps, a abouti en 2021. Ce poste sera effectif en 2022 pour les AFP qui le souhaitent,
- Édition d'un guide pratique

ABATTOIR COMMUNAUTAIRE

Implanté au cœur de Bourg-d'Oisans, l'abattoir intercommunal de l'Oisans est géré en régie par la Communauté de communes de l'Oisans depuis le 1^{er} juillet 2019. Il s'agit d'un abattoir public principalement utilisé par les éleveurs de l'Oisans. **39 éleveurs sont utilisateurs de l'abattoir de l'Oisans en 2021.** L'abattoir favorise les circuits courts, les animaux élevés en Oisans peuvent être abattus sur place dans le respect du bien-être animal et des règles d'hygiène.

FONCTIONNEMENT

La gestionnaire de cet équipement communautaire, détachée par la collectivité, coordonne la gestion de l'abattoir et assure la relation avec les éleveurs. La structure travaille avec deux prestataires de services : le lot 1 (Oisans Prestation Viande, pour toutes les opérations d'abattage) et le lot 2 (Performance Boucherie, pour toutes les opérations de découpe et emballage de la viande).

PLAN DE RELANCE 2021

En 2021, l'abattoir communautaire a bénéficié de subventions dans le cadre du plan de relance afin de moderniser la structure et ainsi améliorer les aspects hygiène, protection animale et pénibilité du travail.

Travaux réalisés :

La réduction du couloir d'entrée afin d'éviter le retournement des bovins et ainsi diminuer leur stress et mettre le bouvier à l'abri lors de la manipulation des animaux.

La modification de la chaîne ovine, dont la majorité des opérations se font maintenant en hauteur, évite aux opérateurs de devoir porter la carcasse à plusieurs reprises et diminue ainsi les risques de souillure sur les carcasses et la pénibilité du travail de l'opérateur.

L'achat d'équipements a notamment permis de proposer de nouvelles prestations comme la récupération du sang de cochon dans le but d'en faire du boudin.

Au total : **81 682,47 € HT ont été investis dans l'abattoir en 2021 dont 32 672,99 € (40%) financé par l'État (Plan de Relance).**



CHIFFRES CLÉS

- **Abattage** : 1429 ovins, 50 bovins, 110 caprins et 343 porcins
- **Découpe** : 442 ovins, 43 bovins, 61 caprins et 26 porcins
- **Services proposés** : découpe, emballage, mise sous vide, étiquetage...
- **Nouvelle prestation en étude** : certification biologique, saucisserie...

Tonnage (en kg) Mensuel de l'Abattoir Année 2021	Mois	Ovins	Caprins	Veaux	Jeunes Bovins	Bovins (+12mois)	Porcins	Total
	Janvier	1210,8	0	636,1	0	1048,2	2463,2	5358,3
	Février	1576,7	0	572,6	171,3	428,5	3014,2	5763,3
	Mars	2060,9	308,6	508,8	373,6	0	2748,7	6000,6
	Avril	1433,7	143,2	821,8	187,4	1018,0	2523,4	6127,5
	Mai	1797,5	110,2	598,0	0	472,2	2313,3	5291,2
	Juin	2636,9	318,9	0	0	330,7	2932,7	6218,6
	Juillet	1992,5	18,4	0	0	0	2141,3	4152,2
	Août	2066,3	132,3	0	0	0	2452,7	4651,3
	Septembre	1979,0	33,4	0	0	0	2517,5	4529,9
	Octobre	3625,2	156,7	183,3	0	916,9	2709,9	7592,0
	Novembre	4337,5	58,2	383,0	174,2	887,8	3593,5	9434,2
	Décembre	1904,7	93,0	72,3	0	520,0	2620,4	5210,4

Coralie Argentier - gestionnaire de l'abattoir
07 86 68 49 50 / c.argentier@ccoisans.fr

TOTAL : 70 329,5 kg soit environ 70 tonnes

CPEF

CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE DE L'OISANS

Le Centre de Planification et d'Education Familiale de l'Oisans « **CPEF de l'Oisans** » a pour objet de favoriser l'accès aux soins, aux dépistages des IST et de pouvoir s'exprimer librement et sans jugement sur ses difficultés, sa vie relationnelle et sociale sur le territoire de la Communauté de communes de l'Oisans.

MAINTENIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Le CPEF est un **lieu d'accueil, de parole, d'écoute, d'accompagnement, d'information, d'aide, de prévention** où l'on peut parler, poser des questions et trouver des informations concernant la contraception, la grossesse, l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse), les IST (Infections sexuellement transmissibles), mais aussi, sur tout ce qui touche à la vie relationnelle et affective.

Tout en respectant la confidentialité, il est possible de venir individuellement, en couple, en famille afin de parler de sexualité, de sa vie amoureuse, de son corps, de la relation à l'autre, de son couple, de sa famille, de la parentalité, des situations de violences (conjugales, intra-familiales, sexuelles...).

MAINTENIR UN ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ

Le Centre de Planification et d'Education Familiale vous permet de bénéficier de consultations médicales et gynécologiques:

Elles sont assurées par une sage-femme (avec ou sans RDV) et par un médecin (uniquement sur RDV). Contraception, frotis, grossesse, contraception d'urgence, dépistages, infections sexuellement transmissibles, accompagnement autour de l'interruption volontaire de grossesse...

Gratuité des consultations, des examens, des traitements IST, des contraceptifs jusqu'à 25 ans et pour les non-assurés sociaux.

Principales actions

- **Participation aux Journées de dépistages multiples** sur l'Alpe-d'Huez et Les Deux Alpes durant la saison hivernale.
- **Animations scolaires** auprès des élèves du collège des Six Vallées.
- **Participation au réseau violences conjugales** en Oisans et sur le bassin grenoblois.
- **Accueil et prise en charge** de toutes les personnes victimes de violences sur le territoire.

Financé par le 



CHIFFRES CLÉS

- **242 personnes** accueillies
- **126 consultations** médicales réalisées
- **639 entretiens** de conseil conjugal et familial
- **24 animations** scolaires au collège Les Six Vallées

ENTRETIENS DE CONSEILS CONJUGAUX ET FAMILIAUX

Garantir une écoute confidentielle

Les entretiens de conseil conjugal et familial **sont proposés gratuitement** et en toute confidentialité par une conseillère conjugale et familiale (CCF) qui assure des entretiens individuels, en couple, en famille. Elle vous accompagne dans chaque étape de votre vie relationnelle, affective et sexuelle.

La CCF vous aide à faire le point sur une situation et à prendre une décision dans votre vie relationnelle, affective, conjugale et familiale: manque de communication dans la famille, difficultés éducatives, rupture, maltraitances, deuils, séparation, violences, orientation sexuelle, mal être

LES PARTENAIRES

Le CPEF travaille en étroite collaboration avec les différents professionnels du territoire comme le Département, les médecins, les infirmiers, les psychologues, le collège des Six Vallées, les services de la CCO tels que le DRE, l'espace parentalité, ou encore des partenaires tels que le CEGGID, l'IREPS, les associations de lutte contre les violences...

INFORMATIONS PRATIQUES

Le CPEF est ouvert le **lundi et mardi de 9h à 17h**, le **mercredi de 9h à 18h30** et le **jeudi en distanciel de 9h à 17h** (par téléphone ou en visio)



➤ 07 50 56 96 58 / 04 76 79 22 69 pour la prise de rendez-vous ou 06 40 75 39 38 pour une demande d'information auprès de la Conseillère Conjugale et Familiale

➤ cpef@ccoisans.fr

Le CPEF est ouvert à **toutes et à tous**, quelle que soit la situation familiale et l'âge, sans autorisation parentale pour les mineur(e)s.

Thèmes	Nombre d'entretiens			Dont nombre d'entretiens pour mineurs
	Femmes	Hommes	Couples	
Parentalité	22	23	15	19
Sexualité	0	1	0	0
Violences conjugales	23	0	0	0
Violences intrafamiliales	29	1	1	13
Autres violences (travail, école...)	13	2	0	7
Vie personnelle et familiale	358	112	29	37
Contraception	8	0	0	4
IST	2	0	0	0
Total	455	139	45	80

SCHÉMA DE SANTÉ

VACCINATION

Depuis le début de la pandémie, les services de la Communauté de communes et du Bourg-d'Oisans n'ont cessé d'apporter leur concours à la lutte contre l'épidémie et à la protection des populations.

Les actions de santé en 2021 se sont portées sur l'urgence de prévention contre la COVID. Un centre de vaccination éphémère a été installé au Foyer municipal de Bourg-d'Oisans, avec le soutien de l'Etat.

MAISON DE SANTÉ

La commune des Deux-Alpes a ouvert les portes de sa Maison de santé en octobre 2021.

Les travaux de réhabilitation du dispensaire de Rioupérourx sont en phase terminale avec une ouverture prévue en janvier 2022.

La commune d'Huez poursuit les travaux à la construction de sa maison de santé, avec une ouverture prévue pour le début de la prochaine saison d'hiver 2022.

Un logement de 105 m² a été aménagé et réservé à l'accueil temporaire de professionnels de santé stagiaires sur le territoire (médecins internes, infirmières, et tout professionnel de santé remplaçants) afin de rendre notre territoire attractif à de futures installations.

JOURNÉES DÉPISTAGE EN STATION

Malgré la pandémie, la fermeture des stations et l'absence de travailleurs étrangers sur le territoire, la Communauté de communes, en partenariat avec l'IREPS a souhaité **maintenir les journées de dépistages VIH** en station, en partant du postulat que la Covid n'était pas l'unique concentration des prises de risques en matière d'infection.

➤ **Les 26 et 27 janvier 2021 de 12H à 19H**

Ces rendez-vous santé proposaient : dépistages VIH ; hépatites ; IST ; contraception et frottis ; mise à jour des vaccinations. Les 49 personnes bénéficiaires sur les deux stations ont salué le maintien de ces journées, appréciant le temps consacré, compte tenu de la faible fréquentation. <

**AU 03 AVRIL 2022,
77,2% DE LA POPULATION
DU TERRITOIRE
AVAIT UN SCHÉMA
VACCINAL COMPLET
(79,3% EN FRANCE ; DONNÉES
DE VACCINATION SITE AMELI)**

REPÈRES

Une mobilisation des professionnels de santé, des élus et agents des collectivités ont permis d'organiser :

- **25 séances de vaccinations** de février 2021 à février 2022, coordonnées avec l'ARS et le CHU de Grenoble.
- **5 500 personnes** du territoire ont été vaccinées tout âge et toutes doses confondues, en plus des vaccinations réalisées chez les professionnels de santé et pharmacies.
- **Une trentaine de professionnels de santé** du territoire mobilisés et relayés pour assurer les séances de vaccination (infirmières des centres de soins ; médecins généralistes ; kinés ; sage-femme ; infirmière retraitée ; manipulateur radio ; infirmière libérale).
- **Une vingtaine de salariés de la CCO**, de la commune du Bourg-d'Oisans et élus mobilisés pour l'organisation et la coordination, l'accueil, l'administratif, la désinfection et le montage du centre de vaccination.

CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action sociale « CIAS de l'Oisans » a pour objet de favoriser l'action sociale d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de l'Oisans.

DRE « DISPOSITIF DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE »

Depuis sa création, le service du Dispositif de Réussite Éducative est porté par le Centre Intercommunal d'Action sociale de la Communauté de communes.

Les dispositifs de réussite éducative ont été mis en place dans le cadre de la politique de la ville et sont prioritairement destinés aux quartiers prioritaires. La Communauté de communes de l'Oisans a fait le choix de maintenir ce dispositif sur son territoire au profit des enfants et jeunes vulnérables, repérés notamment dans le cadre scolaire, de la maternelle au secondaire, avec l'accord des familles et en partenariat avec les institutions et professionnels de santé quand cela est nécessaire.

Axes d'intervention :

- Les **jeunes** âgés de 2 à 16 ans
- En **situation de difficulté** ou de fragilité
- **Accompagnement éducatif social et sanitaire** ; accompagnement à la scolarité ; volet artistique, culturel et sportif
- **Suivis individuels** ; entretiens familiaux ; orientation ; accompagnement vers les professionnels de santé
- **Animations collectives** de prévention et d'accompagnement à la parentalité maintenues dans les conditions sanitaires en vigueur.

PARTICULARITÉ DE L'ANNÉE 2021

Une année entachée par la continuité de la pandémie, avec une augmentation de l'activité du service et **un nombre de situations difficiles à appréhender.**



REPÈRES

- **86 suivis** individuels actifs
- **650 consultations** médicales et paramédicales financées ou cofinancées par le CIAS
- **10 enquêtes** sociales
- **110 personnes** touchées par la conférence débat sur les troubles spécifiques des apprentissages du 06 avril 2021
- **124** (50 adultes et 74 enfants) personnes touchées par la « journée en jeux » du 05 juin 2021 dans le cadre de la Quinzaine de la Parentalité
- **Travail partenarial** avec les éducateurs des services à la population sur les écrans : exposition à destination des structures du territoire
- **Ateliers et permanences au collège** : Point écoute et de médiation les lundis ; Méthodologie et estime de soi ; Bien vivre ensemble (harcèlement et réseaux sociaux) ; Motiv'action ; préambule à l'orientation
- **5 professionnels** au sein du service

RPE

RELAIS PETITE ENFANCE

Le Relais : guichet unique et point information

Informe et accompagne toutes les familles à la recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif. Le travail se fait en lien étroit avec la CAF de l'Isère via le site www.mon-enfant.fr, les structures d'accueil du territoire et les assistantes maternelles. L'objectif fixé par la CAF Isère est de renforcer l'accompagnement des familles.

Dans le cadre de cette mission renforcée, le RPE procède à toutes les pré-inscriptions pour le Multi-accueil des Bambins. Les objectifs sont de constituer une base de données pour faciliter le passage en commission d'attribution des places, de donner un même niveau d'informations à toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil, de suivre les demandes d'accueil et ainsi d'accompagner au mieux les familles.

LE RELAIS : UN LIEU D'INFORMATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS, LES PARENTS ASSISTANTS MATERNELS

Les parents sont accompagnés dans la recherche d'un assistant maternel, accompagnement administratif et juridique dans leur rôle de « parent employeur » et soutien à la parentalité

Pour les assistants maternels, le Relais est un lieu ressource tant au niveau administratif, juridique, que de veille professionnelle. C'est un lieu de rencontres et de partages d'expériences.

L'enfant, au cœur des préoccupations, pourra venir, accompagné de son assistant maternel, pour participer à des temps d'accueils collectifs, dont le but est de favoriser sa socialisation, son autonomie, sa curiosité... grandir avec les autres.

Temps d'accueil collectifs/ateliers d'éveil : Mardi matin au Bourg d'Oisans et vendredi matin à Allemond (hors vacances scolaires)



Principales actions définies par la CAF de l'Isère

➤ **Participer à l'information** des candidats potentiels au métier d'assistant maternel selon les orientations définies par le comité départemental des services aux familles.

➤ **Offrir aux assistants maternels** et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile **un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles** ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant prévus par la charte nationale, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent.

➤ **Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels** et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile.

➤ **Informers les parents** ou représentants légaux, **sur les modes d'accueil du jeune enfant**, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins.

➤ **Rencontrer les familles et enregistrer toutes les demandes d'accueil** pour le Multiaccueil des bambins, préparer et suivre les commissions d'attribution des places de mai et novembre.

➤ **Projets transversaux** : Fête de la petite enfance, Bienveillance en famille, La quinzaine de la parentalité, La grande semaine de la petite enfance.



COORDINATION PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE ET FAMILLE



RAPPEL DES OBJECTIFS DU POSTE

➤ **Créer des liens et une dynamique** entre les structures du territoire

➤ **Favoriser la cohérence entre tous les acteurs** qui œuvrent dans le champ de la petite-enfance, l'enfance et jeunesse et famille

➤ **Développer et animer** des partenariats

➤ **Co-piloter la Convention Territoriale Globale** en lien avec la CAF de l'Isère, en animant des comités techniques sur les thématiques de la CTG

➤ **Conseiller techniquement les porteurs de projets** et installations de nouvelles structures petite enfance



Les Actions 2021 : projets transversaux coordonnés

➤ PROJET BIENVEILLANCE EN FAMILLE :

➤ **9 ateliers parentalité** : 31 personnes présentes ou en visio

➤ **Une visio conférence sur les troubles spécifiques** des apprentissages en partenariat avec le DRE : 110 personnes connectées du territoire de l'Oisans mais pas uniquement (parents, professionnels de la santé et de l'éducation)

➤ QUINZAINE DE LA PARENTALITÉ :

➤ **Une visio soirée débat** sur les « Nos ados et leurs écrans : communiquer, jouer, créer, s'informer... comprendre ces usages pour mieux accompagner », en partenariat avec le DRE.

➤ **Création d'une exposition** « Mon enfant, Mon ado et les écrans » en partenariat avec le DRE et le MultiAccueil des Bambins ; en circulation dans les structures du territoire

➤ **Un programme conséquent à l'échelle du territoire** construit en partenariat avec le RMO, le LAEP P'tit soleil, le DRE, le Multiaccueil des Bambins, le Multiaccueil et l'Accueil collectif de mineurs des 2 Alpes

➤ **14 actions** à l'échelle du territoire

➤ **210 personnes** sur les différentes actions

➤ **Intervention auprès des équipes éducatives** d'un EAJE pour apporter un soutien technique et de réflexion autour de la sexualité des enfants en partenariat avec le centre de planification et d'éducation familial

➤ **Convention Territoriale Globale** en lien avec la CAF de l'Isère signée le 10 juin 2021 par toutes les communes du territoire : en remplacement du Contrat enfance Jeunesse

➤ **Mise en place de comités techniques par thématique** ; nouveaux partenariats ; élaboration des nouvelles pistes d'actions... Petite enfance, enfance et parentalité / Jeunesse / Handicap des enfants / Vie sociale et citoyenneté

➤ **Coordination des journées de formations aux agents de la vie périscolaire :**

➤ Début 2021 : 26 agents communaux formés sur une journée thématique « l'autorité bienveillante, poser sa voix, le non-jugement, l'accompagnement de l'enfant et sa famille »

➤ Fin 2021 : 22 agents communaux formés sur deux journées thématiques « le handicap des enfants »

➤ **Coordination des travaux de rénovation du futur local jeunesse**



CHIFFRES CLÉS

➤ **1 responsable animatrice** du RPE : 0.80 ETP

➤ **36 assistantes maternelles** en activité dont 72 % ayant fréquenté ou fait appel au service

➤ **153 enfants accueillis** chez une assistante maternelle

➤ **47 ateliers d'éveil** (contre 64 en moyenne hors période covid) – 9 assistantes maternelles et 37 enfants différents

➤ **89 demandes initiales** : 46 abouties vers un mode d'accueil collectif et 28 vers un mode d'accueil individuel



REPÈRES

➤ **6 Établissements d'Accueil des Jeunes Enfants** (EAJE) pour les 0 - 6 ans

➤ **6 Accueil Collectifs de Mineurs** pour les 6-12 ans

➤ **1 Lieu d'Accueil Enfants-Parents** (fermeture provisoire en décembre 2021)

Coordination Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Parentalité & Convention Territoriale Globale : 0.5 ETP réparti sur deux postes



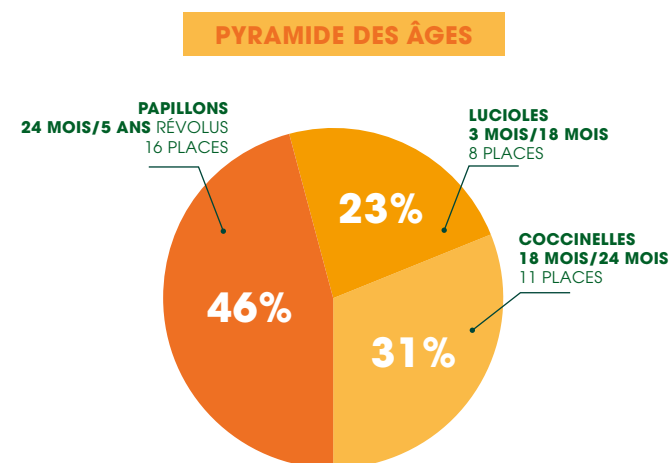
« LES BAMBINS DE L'OISANS »

MULTI-ACCUEIL DU BOURG-D'OISANS



EFFECTIFS

Multi accueil de **35 places** agréées PMI.



NOMBRE D'ENFANTS ACCUEILLIS EN 2021

79 enfants, dont 17 dont les ressources familiales sont sous le seuil de pauvreté et 2 enfants en situation de handicap dont les familles bénéficient de l'AAEH (*Rapport du Haut conseil de l'enfance du 05 juillet 2018 : développement des politiques publiques en faveur de l'enfant en situation de handicap*)

OUVERTURE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL

Nombre de jours d'ouverture annuelle : 220 contre 235 habituellement auxquelles se sont ajoutées des fermetures à la crise sanitaire Covid 19

Amplitude d'ouverture : 11 heures (de 7h30 à 18h30)

Capacité d'accueil modulée : 10 places de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h30 et 35 places de 8h30 à 17h30

MODES D'ACCUEIL

- Régulier
- Occasionnel
- D'urgence

Impact Covid

- Succession de recommandations et de mises à jour des protocoles d'accueil et d'hygiène
- Restriction d'accueil (cas contact, isolements, professionnelles et enfants.)
- Port du masque

DONNÉES D'ACTIVITÉS

Nombre d'heures réalisées : **44348**

Nombre d'heures facturées : **45953**

Prix de revient : **16,76 €**

Taux de facturation : **103%**

Participation horaire moyenne : **1,68 €**

Taux d'occupation financier : **60,82%**

Taux d'occupation réalisé : **58,70%**



PARTICIPATION FAMILIALE

La participation financière de la CAF (versement de la PSU à la structure) permet de diminuer les participations des familles.

La participation familiale est calculée sur la base des ressources de l'année N-2, du nombre d'enfants à charge et de la présence d'un enfant en situation de handicap dans la famille.

Possibilité d'accueil contractualisé sur 2 périodes : septembre à décembre et janvier à août.

DONNÉES FINANCIÈRES

La structure du Multi Accueil des Bambins de l'Oisans est cofinancée par :

1/ Le gestionnaire **CCO**

2/ Le partenaire **CAF** (Convention d'Objectifs et de Financement 2019-2022) (nouvelle CTG)

► La **convention territoriale globale** (CTG) est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire. Elle se concrétise par la signature d'un accord tripartite entre la CAF Isère et le département et la CCO.

► **Impact Covid** moins important en 2021, 1 seule fermeture en avril et fermeture 1 semaine à Noël, suite à un nouveau pic épidémique.

► **L'accompagnement** par la CAF Isère des établissements de jeunes enfants lors des fermetures sanitaires a compensé la baisse des participations familiales.

3/ Le Département de l'Isère



Principales actions

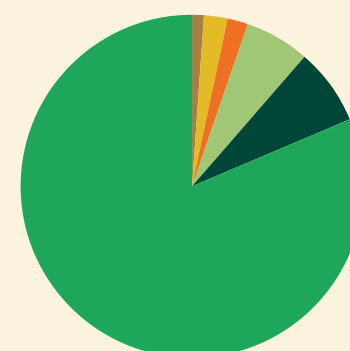
- **Café des parents** (partenaire CAF) / *annulée Covid*
- **Fête de la Petite Enfance** (partenaire CAF) / *annulée Covid*
- **Goûter Apéro** et spectacle annuel / *annulée Covid*
- **Quinzaine de la parentalité** / *annulée Covid*
- La priorité a été mise sur le maintien du lien avec les familles et l'accompagnement à la parentalité en distanciel pendant les périodes de confinement. Réactivité lors de réouvertures pour un rétablissement rapide de la continuité de services, adaptation des projets de fonctionnement.



COMPTE DE RÉSULTAT 2021 :

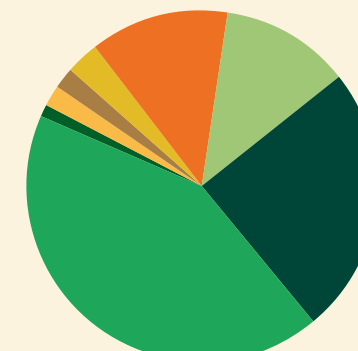
Montant total des charges **743 461€** à l'équilibre

CHARGES



- Charges personnel
- Services
- Achat
- Taxes frais personnel
- Dotations amortissement
- Autres charges de gestion

PRODUITS



- CCO
- Prestations de services CAF
- Participations familiales
- CTG
- Aide compensatoire CAF Covid
- Produits
- Département
- Subvention projet handicap CAF

ANIMATION JEUNESSE

Le Service jeunesse nouvellement créé, est porté par le Centre Intercommunale d'Action sociale de la Communauté de commune de l'Oisans. **Son champ d'action, est la jeunesse de l'Oisans, âgée de 12 à 25 ans.**

NAISSANCE DU SERVICE JEUNESSE

Cheminement de mise en place du service jeunesse :

La signature du Contrat territorial jeunesse (CTI), en décembre 2020, et de la Convention Territoriale Globale (CTG), en mars 2021, ont fédéré l'ensemble des élus communautaires autour de la thématique jeunesse, et de la nécessité de mettre en place une politique en faveur des jeunes du territoire.

Trois axes de travail pour décliner les actions jeunesse :

- ▶ Favoriser la mise en réseau et le partenariat entre acteurs
- ▶ Contribuer au mieux-être des jeunes et de leurs parents
- ▶ Soutenir l'autonomie et le parcours de vie des jeunes par des expériences

Partenaires financiers signataires de la convention : le Département ; la CAF Isère ; Jeunesse et Sports ; la MSA ; le CIAS

Partenaires locaux : le collège des Six Vallées ; les communes ; les services de la CCO ; la Mission locale ; le Relais du Père Gaspard ; et toutes associations et structures en lien avec la jeunesse du territoire

Ouverture d'un local jeunesse en projet

Il est à proximité du collège. Son accès est immédiat et sécurisé. Ces locaux disposent d'une salle de 70 m², d'un espace cuisine, des toilettes et d'un bureau indépendant dédié à l'animatrice. Un aménagement est en cours, adapté aux rencontres, discussions, création de projet... **C'est un lieu de socialisation pour la jeunesse de l'Oisans.** Son ouverture fera l'objet d'une communication aux familles, à l'issue des travaux de réhabilitation et autorisation d'ouverture.



Principales actions = Objectifs à atteindre

Suite à sa création, le service jeunesse a travaillé à la mise en place d'objectifs à atteindre :

- Un **dialogue** à mettre en place avec les jeunes
- Un **travail sur le vivre ensemble** et la citoyenneté
- Une **offre de services de proximité** à apporter qui concerne prioritairement les loisirs, les vacances scolaires et le temps inoccupé par les jeunes
- Une **veille** sur les réseaux sociaux
- Une **ressource documentaire** sur les dispositifs jeunesse existants
- L'**émergence de projets** à co-construire avec les jeunes
- Le **développement des partenariats** associatifs de proximité
- Un **projet pédagogique** structurant pour favoriser une mixité sociale au profit des compétences de chacun



REPÈRES

- ▶ Environ **1100 jeunes** présents sur le territoire
- ▶ **Rénovation** d'un lieu d'accueil pour la jeunesse au 3 rue Assieh Geraud 38520 Le Bourg-d'Oisans
- ▶ **1 animatrice** jeunesse
- ▶ Tranche d'âge **12-25 ans**
- ▶ **2022**, focus sur les collégiens
- ▶ **457 collégiens** scolarisés au collège des Six Vallées en 2021-2022



ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS

L'enseignement de l'anglais est assuré toute l'année scolaire. L'économie de notre région est fortement orientée vers le tourisme, ce qui donne toute son importance à cet enseignement.

APPRENTISSAGE

Grâce à un apprentissage progressif et par la régularité des séances, les élèves possèdent un vocabulaire suffisant pour comprendre et s'exprimer sur des sujets simples.

Des situations de communication, adaptées à chaque âge, sont proposées :

- ▶ Questionnaires
- ▶ Enquêtes
- ▶ Jeux de rôles
- ▶ Interviews
- ▶ Devinettes

L'enseignement est majoritairement basé sur des activités orales. Des exercices ludiques et variés sont présentés à chaque séance : chants, comptines, dessins animés...

Les élèves sont également amenés à découvrir la lecture par le biais de magazines, bandes dessinées, contes et albums de jeunesse.

À la fin de l'année scolaire 2021/2022, les élèves se serviront de kamishibai pour conter des histoires qu'ils ont inventées.

BILAN

On attend des élèves:

- ▶ Qu'ils puissent **communiquer de manière simple**, mais efficace, dans des situations courantes de la vie quotidienne.
- ▶ Qu'ils soient **capables de comprendre des mots familiers** et des expressions courantes sur eux-mêmes et leur environnement.



En chiffres

- Environ **270 élèves** du CP au CM2 bénéficient de l'intervention.
- **15 classes** de l'Oisans sont concernées, à raison de deux séances hebdomadaires d'environ 40 minutes.

SITUATION COVID 2021

Les élèves ont tous pu bénéficier d'envois de vidéos courtes et ludiques (chants, dessins animés ...) pendant la semaine de confinement instaurée du 5 au 9 avril. Des classes virtuelles ont également été assurées.

L'enseignement répond aux exigences des programmes officiels de l'école élémentaire de l'Education nationale :

- ▶ Programmation
- ▶ Contenu linguistique
- ▶ Compétences à acquérir conformes au niveau A1 de l'échelle de niveaux du cadre européen de référence.



RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE L'OISANS (RMO)

Suite à la prise de compétence par la CCO du Réseau des médiathèques de l'Oisans (RMO), **une carte d'adhésion commune est disponible**. Elle permet aux abonnés d'emprunter des documents dans les 11 médiathèques (Allemond, Auris, Besse, Le Bourg-d'Oisans, Huez, Livet-et-Gavet, Mizoën, Les Deux-Alpes, Saint-Christophe-en-Oisans, Vaujany, Venosc).

Début 2022 a été mis en ligne le nouveau site internet :

► www.mediathèques-oisans.fr

Il permet de consulter les documents de l'ensemble du réseau et d'accéder à son compte lecteur pour prolonger ses prêts ou faire des réservations. Il donne également accès au calendrier des prochaines animations, aux informations pratiques des bibliothèques et aux actualités du réseau.

Avec le soutien du Département de l'Isère, un budget est consacré chaque année à l'acquisition de documents (livres, DVD et jeux de société) afin d'enrichir les collections des médiathèques.

MISE EN PLACE DE LA NAVETTE DE CIRCULATION DES DOCUMENTS

L'embauche d'un assistant pour le Réseau des médiathèques, en avril 2021, a permis la mise en place de **la navette de circulation des documents entre les bibliothèques**. Qu'il soit en rayon ou sorti, les abonnés peuvent réserver le document de leur choix sur le site Internet du réseau en indiquant dans quelle bibliothèque ils souhaitent le retirer. Une fois le document livré par la navette, au plus tôt 48h après la réservation en ligne, un courriel est envoyé et ils ont 15 jours pour venir récupérer leur document. Pour rendre un document, c'est encore plus simple. Il suffit de le rendre dans la bibliothèque de son choix.

TEMPS FORTS DU SERVICE

- De janvier à novembre : exposition itinérante « **Peinture et bande dessinée** » avec visites guidées
- 22 avril et 19 mai : **séances de contes** de Pacos par téléphone
- Du 17 mai au 15 juin : **rencontres avec des auteurs de BD**
- 2 et 8 juin : **après-midi jeux** à Livet-et-Gavet et au Bourg-d'Oisans
- Du 19 au 27 juillet : **Une semaine de contes en Oisans**
- Du 15 octobre au 25 novembre : **ateliers de journalisme**

CHIFFRES CLÉS

- **11 bibliothèques** : 1839 m² de superficie au total
- Plus de **130 000 documents** dans le Réseau
- **3 352 abonnés** aux bibliothèques, soit 31% des habitants de l'Oisans
- **1 085 documents** achetés par la CCO pour les bibliothèques du RMO (livres pour adultes et enfants, DVD, jeux de société), soit 20 500 € de budget
- **Action culturelle** : participation à **6 événements** (Exposition « Peinture et bande dessinée », ateliers de BD dans les écoles, Une semaine de contes en Oisans, Après-midi jeux, Projet « Sénégal », résidence de journalisme). Environ **850 personnes** touchées.



ANIMATIONS 2021



► Exposition « Peinture et bande dessinée »

Une réplique de l'exposition de Glénat « Derrière la montagne, la face cachée du tableau », conçue spécialement pour les bibliothèques du réseau, a circulé de janvier à novembre 2021 dans les bibliothèques et communes suivantes : Allemond, Venosc, Huez, Les Deux-Alpes, Mizoën, Auris, Saint-Christophe-en-Oisans, Villard-Reculas, Livet-et-Gavet et Le Bourg-d'Oisans.

Cette exposition présentait une soixantaine d'œuvres associant peinture et bande dessinée autour d'un même thème : la montagne. Carte blanche a été donnée à vingt-sept auteurs de bande dessinée qui ont eu comme seule contrainte de choisir dans un programme de tableaux du XIXe siècle - début XXe siècle. Il leur a été proposé d'imaginer la face cachée de la montagne représentée par le peintre dont ils ont choisi de s'approprier le tableau. Des visites commentées de l'exposition par la guide-conférencière Caroline Roussel-Champetier ont été organisées pour les scolaires et le public.

► Ateliers de BD dans les écoles, au collège et à l'Ehpad

Trois auteurs de bande dessinée sont intervenus dans une classe élémentaire de chaque école de l'Oisans, au collège et à l'Ehpad : Laurent Verron, Caroline Hüe et Marie Jaffedo. Lors des séances, les auteurs ont présenté leur travail et ont fait réaliser aux élèves une production en lien avec leurs bandes dessinées.



► Une semaine de contes en Oisans

En partenariat avec les Arts du Récit, des spectacles de contes à destination d'un public familial ont été programmés dans sept bibliothèques du RMO entre le 19 et le 27 juillet : « Sous l'arbre à palabres » de Lamine Diagne, « La Petite robe rouge » d'Aimée de la Salle et Cécile Veyrat et « Les enfants panés » d'Angelina Galvani et Erwan Flageul. Au total, les représentations ont rassemblé 190 spectateurs.

PARTENAIRES

Le RMO a bénéficié du soutien du Département de l'Isère et de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes pour l'achat des documents et pour la participation aux événements culturels, pour l'aide à l'emploi qualifié et pour le changement de logiciel.



CTEAC

CONVENTION TERRITORIALE D'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE

LES PROJETS DE L'ANNÉE

➤ **Projet « conte »**

La Communauté de communes de l'Oisans a souhaité mener un **projet autour du conte qui s'est déroulé pendant l'année scolaire 2020-2021** entre mars et juillet 2021. Elle s'est associée au Centre des Arts du Récit, centre ressource dans le domaine du conte, des récits et de la littérature orale pour mettre en place un partenariat pour construire ce projet.

Des actions ont été proposées pour constituer une entrée en matière pour une découverte du conte : **des spectacles jeune public, des temps contés, des ateliers autour du conte** qui permettent de plonger dans différents répertoires de la littérature orale dans une dimension contemporaine.

Des **spectacles de contes à destination d'un public familial** ont été programmés dans sept bibliothèques du RMO entre le 19 et le 27 juillet : « Sous l'arbre à palabres » de Lamine Diagne, « La Petite robe rouge » d'Aimée de la Salle et Cécile Veyrat et « Les enfants panés » d'Angelina Galvani et Erwan Flageul.

Les **projets d'éducation artistique et culturelle** autour du conte ont été organisés dans 5 écoles et 10 classes ainsi qu'au collège. Ces projets ont fait intervenir un ou deux artistes (Angelina Galvani, Erwan Flageul ou Jennifer Anderson) dans les écoles, afin de présenter un de leurs spectacles et réaliser des ateliers artistiques autour de la pratique du conte dans les classes, en lien avec le spectacle présenté.

Enfin, la **formation « Toc Toc Toc Monsieur Pouce »** a été organisée à destination du personnel des crèches et des bibliothécaires afin de faire entrer cet objet de relation affective qu'est la comptine dans l'espace familial, via les professionnels de la petite enfance et les bibliothécaires, le but étant de favoriser l'éveil culturel des tout-petits.

➤ **La résidence de journalisme**

Afin de **développer l'éducation aux médias et à l'information**, une résidence de journalisme s'est déployée sur tout le territoire entre juin 2021 et février 2022 avec le collectif de journalistes Presse-Papiers. Ainsi, 4 journalistes du collectif sont intervenus dans les classes de l'école

élémentaire d'Allemond et Bourg d'Oisans et auprès de 2 classes de 6e média du collège. Les élèves ont travaillé sur le métier de journalisme, la fabrication de l'information et ont préparé et réalisé des interviews, rédigé des articles et pris des photos, ce qui a donné lieu à une grande affiche représentant une carte de l'Oisans et mise en page par les journalistes à partir du travail des élèves.

Au centre de loisirs de Vaujany, les enfants ont rencontré Pierre Isnard-Dupuy qui leur a appris à créer **un fanzine sur le cinéma**. À l'école de musique, les élèves ont bénéficié de l'intervention d'Anthony Micallef et Nina Hubinet avec qui ils ont **appris à prendre des photos et à réaliser des interviews sonores** autour de leur pratique instrumentale. Enfin, les bibliothèques de Bourg-d'Oisans, Mizoën et Livet-et-Gavet ont organisé une conférence sur les fake news et des ateliers de journalisme pour enfants ou adultes.



REPÈRES

La convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture a été signée en 2019 pour une durée de 3 ans avec plusieurs partenaires institutionnels : la DRAC, l'Education nationale, le Département, la CAF et la Région.

Les objectifs de la convention

➤ Permettre à l'ensemble des habitants du territoire de l'Oisans, territoire très éloigné des centres urbains, de bénéficier **d'un parcours construit d'éducation artistique et culturelle** par le biais de projets développés en lien avec les habitants et les acteurs de la vie locale.

➤ **Favoriser l'émergence de parcours d'éducation artistique et culturelle** associant tous les temps de vie des enfants et des jeunes (temps scolaire, périscolaire et temps de loisirs)

➤ **Développer l'éducation artistique et culturelle auprès d'un public spécifique** et notamment la petite enfance et l'enfance en s'appuyant sur les dispositifs existants, les établissements scolaires, les structures d'accueil et les associations mais également les publics dits empêchés et les personnes âgées.

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE L'OISANS



L'activité de l'école de musique s'articule autour d'un **projet pédagogique favorisant l'apprentissage d'un instrument en cours individuel**, et valorisant les ensembles de pratiques collectives.

ÉVALUATION DES MISSIONS PRINCIPALES

- ▶ **185 élèves** en 2020/2021
- ▶ **800 enfants** bénéficiant d'interventions en milieu scolaire
- ▶ **Sur l'année scolaire 2020/2021** : alternance des cours en présentiel et en visio. Cours pour les élèves majeurs en visio, conformément aux directives gouvernementales.
- ▶ **Suspension** des ensembles de pratiques collectives sur l'ensemble de l'année scolaire, en raison des conditions sanitaires.
- ▶ **Exonération de 50%** de la cotisation pour les usagers en raison des conditions/annulations des pratiques à cause du Covid.
- ▶ **Pendant les confinements** : mise en place des cours à distance. Achat de tablettes, clés 4G pour l'ensemble de l'équipe pédagogique.
- ▶ Programmation musicale **annulée** sur l'ensemble de l'année scolaire.
- ▶ Prêt de salles **suspendu** pour les associations musicales du territoire en raison du Covid.
- ▶ Une **semaine d'ateliers instrumentaux à thème** a été mise en place en juin 2021 pour l'ensemble des élèves (thème musique de films, musique de chambre, improvisation, soundpainting,...).
- ▶ **Installation du RMO** dans les locaux de l'école de musique, faisant ainsi de la Maison du Pré des Roches un véritable pôle culturel.



Principales actions

- **Enseignement de la musique** : piano, guitare, violon, flûte traversière, saxophone, clarinette, trompette, cor, trombone, batterie, accordéon, guitare folk, orgue
- **Gestion du Parc Instrumental** (40 instruments)
- **Éveil musical** (dès 5 ans)
- **Intervention en milieu scolaire** sur l'ensemble des groupes scolaires du territoire de l'Oisans
- **Formation musicale** pour les adultes
- **Auditions, Concerts, Spectacles**, souvent délocalisés, dans le but de faire connaître l'école de musique à un public plus large



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **2 projets** organisés en 2021 : le projet conte et la résidence de journalisme
- ▶ **12 intervenants** (artistes, journalistes, formateurs)
- ▶ **425 élèves** ont bénéficié de ces projets
- ▶ **190 spectateurs** touchés par les spectacles du projet Conte
- ▶ **188 heures** d'ateliers dans les écoles
- ▶ **30 heures** d'ateliers dans les structures extra-scolaires (bibliothèques, centres de loisirs, école de musique)



CHIFFRES CLÉS

- ▶ **185 élèves** en 2020/2021
- ▶ **800 enfants** bénéficiant d'interventions en milieu scolaire
- ▶ **11 agents** CCO
- ▶ **13 disciplines**
- ▶ **8 ensembles** de pratiques collectives
- ▶ **1 intervenant** en milieu scolaire
- ▶ Tarifs entre **84 € et 255 €**

TNT ET SANITAIRES

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE TERRESTRE ET SANITAIRES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes poursuit sa politique de **couverture numérique sur le territoire**. Ces efforts (800 000 € d'investissements et l'aménagement de 17 sites) réduit considérablement la présence de « zones blanches » en Oisans. Le CSA a retenu 5 sites majeurs sur 26 antennes analogiques.



CHIFFRES CLÉS

- Maintenance de SELECOM : **33 420,00 € TTC / an**
- Hébergement des sites TNT de la CCO chez TDF : **44 648,69 € TTC / an**
- Redevance reçue pour héberger TDF sur les sites TNT de la CCO : **46 819,02 € TTC / an**

INSTALLATIONS EN BREF

- Allemond (x 2)
- Auris-en-Oisans
- Mont-de-Lans (x 3)
- Le Bourg-d'Oisans
- Huez
- Besse-en-Oisans
- Le Freney-d'Oisans
- Ornon
- Vaujany
- Livet-et-Gavet
- Venosc
- Villard-Reymond
- Saint-Christophe-en-Oisans (x 2)

Plus 2 sites en réseaux câblés : village Besse-en-Oisans et hameau des Roberts à Livet.

SANITAIRES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes gère 7 installations sanitaires en Oisans.

- **Sanitaire du rond-point nord de BO**
 - Bloc Sanitaire : **23 706.00 €** (prestataire TOILITECH)
 - Assainissement : **20 452.80 €** (prestataire Eric BARRUEL)
 - Fondation Terrassement Rampe d'accessibilité : **11 677.82 €** (prestataire SCBO)
 - Montant total de l'opération : **55 836.62 € TTC**

7 sanitaires de l'Oisans :

- Aire de repos de Gavet (tout automatique)
- Aire de repos Rochetaillée (tout automatique)
- Sanitaire rond-point nord de Bourg-d'Oisans (anciennement toilettes sèches, modification en toilettes automatiques mis en service durant l'été 2021)
- Gare routière du Bourg-d'Oisans (tout automatique)
- Parking Sarenne (tout automatique)
- Clapier d'Auris (anciennement toilettes sèches, nouveaux sanitaires automatiques en attente de raccordement électrique + eau + assainissement)
- Arrêt de Bus du Freney-d'Oisans (toilettes sèches)



VIC

VOIRIES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

11 voiries ont été définies d'intérêt communautaire et sont entretenues par la Communautés de communes de l'Oisans.

4 MARCHÉS D'ENTRETIEN SONT NÉCESSAIRES POUR L'ENTRETIEN DE CES VOIRIES

- 2018-2022 **Revêtement** (Colas)
- 2018-2022 **Terrassement gestion des eaux** (Fiat)
- 2019-2023 **Déneigement** (Fiat, Bonato et Vieux Pernon)
- 2020-2024 **Fauchage et élagage** (Mourard)



Principales actions

- **Recharge de la piste du plateau d'Emparis** 1 km côté Mizoën et 5 km sur Besse
- **Étude géotechnique** route de Sarenne suite au glissement de terrains des Perrons
- **Coupe d'arbres** sur Maronne
- **Enrobée** dans le hameau du Pouillard (Oulles) et jusqu'à la dernière maison
- **Mise en conformité** buse à Besse suite aux travaux GEMAPI
- **Purge** Sarenne et piste des Villards
- **Ouverture** en avance de la piste des Villards suite travaux RD526



CHIFFRES CLÉS

- **11 voiries**
- **114 975 €** d'investissement
- **172 174.40 €** de fonctionnement
- **888 €** de subvention du Département

NOM PISTE	LONGUEUR	ALT. MIN	ALT. MAX	LARGEUR MIN	LARGEUR MAX	REVÊTEMENT	TRAFIC ÉTÉ	TRAFIC HIVER	DÉNEIGEMENT
Piste du Col de Cluy	6 665.49	1524	1709	2.9	4.5	Support rocheux et matériaux graveleux compactés en surface	Moyen	Nul	Non déneigé
Route de Maronne	4 610.39	1171	1503	3	4	Béton bitumeux	Faible	Faible	Prestataire privé
Route des Trois Ponts	3 507.42	717	729	2.9	4.3	Bicouche	Important	Important	Prestataire privé
Piste d'accès forêt-village d'Oulles	1 861.85	1412	1475	2.5	3.7	NC	Très faible	Nul	Non déneigé
Piste de Villard-Reymond à Villard-Notre-Dame	5 425.95	1517	1674	2.4	4.6	NC	Faible	Nul	Non déneigé
Route du Relais au Villard-Reymond	749.14	1517	1674	2.6	3.4	Bicouche	Faible	Nul	Non déneigé
Route du Schuss	1 540.09	1322	1435	5	6.6	Béton bitumeux	Faible	Important	Prestataire privé
Route du Col de Sarenne	11 810.52	1420	2 000	3	6	NC	Important	Nul	Non déneigé
Piste du Plateau d'Emparis	22 677.97	1373	2 260	2.9	4.8	Support rocheux, matériaux graveleux compactés en surface, bicouche (2km)	Important	Nul	Non déneigé
Piste du Tétas	3 403.99	1560	1830	3,5	6,7	Support rocheux, matériaux graveleux compactés en surface, bicouche (2km)	Moyen	Nul	Non déneigé
Piste de la Grenonnière	1 240.39	1285	1400	3	4	Bicouche	Faible	Faible	Non déneigé

SCoT

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Fin 2020, les élus communautaires ont souhaité **entreprendre l'élaboration d'un tout nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)**. Ainsi, en 2021, 6 études thématiques approfondies, composées de 3 phases (1. Diagnostic 2. Stratégie 3. Plan d'action), ont été lancées. Chacune sera réalisée en concertation avec les acteurs du territoire puis étudiées successivement en Commission SCoT, Bureau communautaire puis Conseil communautaire. Une fois finalisées et approuvées, elles seront mises en commun pour la rédaction d'un projet de territoire ambitieux, cohérent et partagé.

TOURISME ET LOISIRS

La Communauté de communes de l'Oisans a missionné le même groupe de bureaux d'études, composé de Protourisme, Dianeige, Comm'IXMédia et Sun Conseil, pour l'élaboration de sa candidature à l'Espace Valléen, un **programme de diversification touristique**, et la réalisation de son schéma de développement touristique et des loisirs dans le cadre du SCoT.

- **26 et 27 avril** : Ateliers de concertation pour élaborer la candidature à l'Espace valléen.
- **15 juin** : Dépôt de la candidature « Espace valléen » de l'Oisans.
- **30 octobre** : Présentation du diagnostic de l'étude « Tourisme et Loisirs » en Commission.

ÉCONOMIE, AGRICULTURE, FILIÈRE BOIS

La Communauté de communes de l'Oisans a missionné les bureaux d'études Fair[e] ici, Utopies, la Chambre d'Agriculture et Air Coop pour définir son **Schéma de développement économique, agricole et sylvicole** sur le territoire de l'Oisans.

- **3 mai** : Réunion de lancement de l'étude.
- **14 juin** : Atelier de concertation « Perceptions du territoire ».
- **24 juin** : Atelier de concertation « Cartographie des ressources et des projets ».
- **28 septembre** : Atelier de concertation « Enjeux du territoire ».
- **4 novembre** : Présentation du diagnostic en Commission.
- **25 novembre** : Présentation du diagnostic en Bureau communautaire.
- **9 décembre** : Approbation du diagnostic en Conseil communautaire.

ENVIRONNEMENT

Les bureaux d'études Inddigo, Solagro et Monteco ont été choisis par la Communauté de communes de l'Oisans pour effectuer la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage environnementale dans le cadre du SCoT ainsi que pour l'élaboration d'une stratégie Energie Climat.

- **29 juin** : Réunion de lancement de l'étude.

MOBILITÉS

La Communauté de communes de l'Oisans a retenu le **bureau d'études Transport Technologie Karlsruhe (TTK)** pour réaliser un schéma stratégique des mobilités internes et externes en Oisans.

- **14 décembre** : Réunion de lancement de l'étude

Atelier Economie, agriculture, sylviculture, Enjeux du territoire, le 28 septembre 2021



Atelier tourisme et loisirs, le 26 et 27 avril 2021



Planche de BD Scoty, le 24 août 2021 - Cled'12

LIAISONS CÂBLÉES

Les cabinets **E.R.I.C. et MDP** ont été retenus pour réaliser une étude de faisabilité des projets de liaisons câblées pour une mobilité durable en Oisans.

- **14 décembre** : Réunion de lancement de l'étude a eu lieu.

COMMUNICATION ET CONCERTATION

Le 27 octobre, **l'agence Nalisse a été recrutée** pour assurer la participation des différents acteurs du territoire tout au long de l'élaboration de projet de territoire.

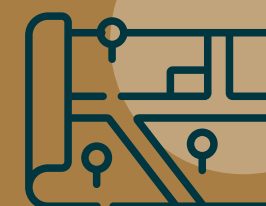
Par ailleurs, la communication autour du SCoT est gérée activement en interne par la Communauté de communes de l'Oisans :

- **13 juillet** : Lancement de la page Facebook « Oisans 2040 » où sont partagées l'avancée des études et les dernières actualités.
- **Juillet - Août** : Publication d'une bande-dessinée intitulée « Les aventures de SCoT » pour expliquer de manière pédagogique, ce qu'est un SCoT, l'intérêt de définir un projet de territoire et les différents enjeux qui en découlent.
- **Septembre** : Début de l'élaboration d'un site internet dédié exclusivement au SCoT qui sera mis en ligne courant 2022.

URBANISME

L'assistant à maîtrise d'ouvrage chargé du volet « Urbanisme » et qui doit compiler les différentes études thématiques en vue de rédiger un projet de territoire commun est le cabinet Alpicité. L'une de ses principales missions est **d'accompagner les élus dans l'élaboration d'un SCoT compatible avec la loi dite Climat et Résilience votée le 22 août 2021**. En effet, celle-ci impose de réduire par 2 la consommation d'espace par tranche de 10 ans pour parvenir à l'objectif « Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols » à l'horizon 2050. Les enjeux sont importants puisque si aucun SCoT compatible n'est entré en vigueur :

- **À partir de 2026** : Suspension des ouvertures à l'urbanisation.
- **À partir de 2027** : Impossibilité de délivrer des autorisations d'urbanisme."



OISANS TOURISME

L'office de tourisme intercommunal travaille en lien étroit avec les professionnels du tourisme. Il assure la promotion de l'Oisans et renseigne la clientèle touristique par différents moyens numériques et par l'accueil sur le territoire.

S'ADAPTER

Un changement qui s'inscrit dans la durée

La crise sanitaire a engendré de nouvelles problématiques et des changements profonds de notre société. Nos clients ont des attentes différentes. Nous accueillons également de nouvelles clientèles, non familiarisées aux pratiques de la montagne.

Les données touristiques, notre véritable « matière première », nécessitent désormais une actualisation constante, quasiment en temps réel, afin que nos clients puissent bénéficier d'informations fiables. C'est un vrai challenge au quotidien.

Nouveaux outils et formation pour monter en compétence

La formation des équipes permet de s'adapter à l'évolution constante des technologies du numérique mais également aux nouvelles aspirations des clientèles.

Nous devons faire évoluer nos offres et notre promesse touristique. Nous avons mis en place la vente au comptoir au sein de nos Bureaux d'Information Touristique. Le client bénéficie désormais d'une prestation complète, du renseignement jusqu'à l'acte d'achat d'activités, pour le compte des prestataires qui ont adhéré à notre solution de vente en ligne.



Principales actions

Éditions Oisans et BIT

Réalisations totalisant 101 000 exemplaires : guide cyclo en Oisans, carte des balades et randonnées en Oisans, plan de la Voie Verte, guide de la Route des Savoir-Faire en Oisans, flyer les bons réflexes en montagne, brochure de chaque BIT.

Vente en ligne "market place"

470 professionnels mobilisés, dont 144 adhérents directs sont équipés de notre outil Open System. Chiffre d'affaires généré en hausse de 68% (426 498 €). Vente au comptoir au sein de nos 7 bureaux d'accueil.

Achat d'espaces publicitaires

170 713 € consacrés à la promotion de nos destinations dont 54% consacrés à la communication digitale, 36% à la presse écrite et 10% à la radio et l'affichage.

Relations presse

27 reportages TV, 91 articles dans la presse nationale, 34 articles dans la presse régionale, 136 articles sur le web, 10 journalistes accueillis sur le territoire.

Base de données touristiques Apidae

2 534 fiches en gestion directe.

Sites web

2 sites web trilingues publiés selon la nouvelle charte graphique : bike-oisans.com et villard-reculas.com



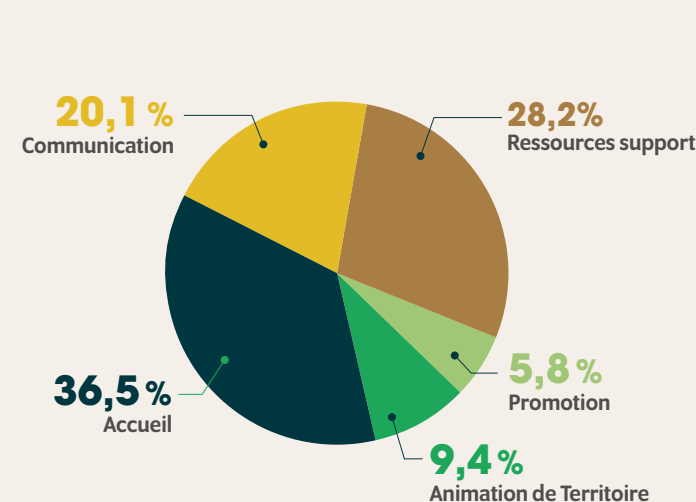
REPÈRES

- Office de tourisme intercommunal présidé par Yves GENEVOIS
- 7 Bureaux d'Information Touristique (BIT) : Allemond, Auris-en-Oisans, La Bérarde, Le Bourg-d'Oisans, Saint-Christophe-en-Oisans, la vallée du Ferrand, Villard-Reculas
- 45 517 clients accueillis
- 19 ETP (Equivalent Temps Plein) représentant 31 collaborateurs
- 1 572 000 € de budget (dont taxe de séjour 50 000 €)
- Statut : Établissement Public Industriel et Commercial
- Classement en office de tourisme de catégorie 1 – Marque Qualité Tourisme™

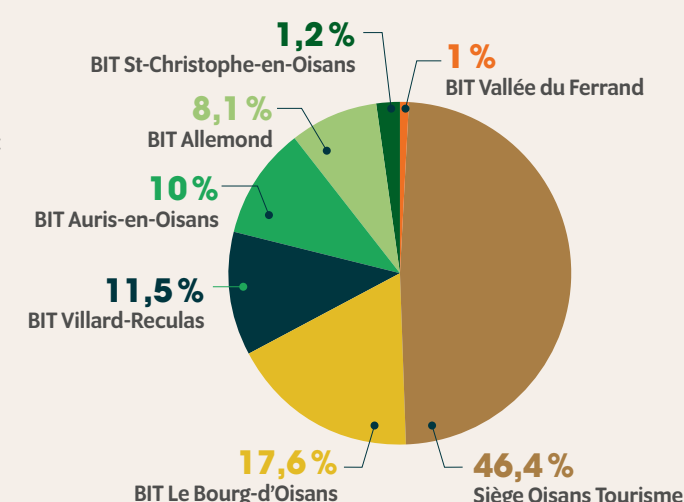


RESSOURCES

TEMPS DE TRAVAIL PAR TÂCHE
SIÈGE ET BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

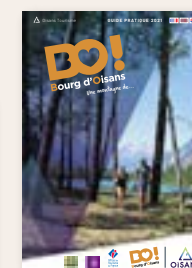


TEMPS DE TRAVAIL PAR SERVICE



Total > 35 438 heures

ÉDITIONS OISANS ET BIT



LA FORCE DU NUMÉRIQUE

- 6 sites internet grand public, dont 5 sites trilingues FR/EN/NL
- 1 module livechat sur chaque site internet
- 8 comptes facebook, 2 comptes instagram, 1 chaîne YouTube
- 1 plateforme de vente en ligne "market place"

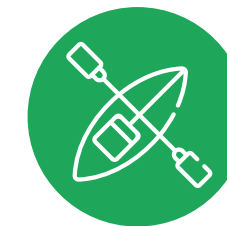
Les outils numériques sont devenus incontournables pour communiquer auprès de nos clientèles avant, pendant et après leur visite sur le territoire.

TOURISME

La Communauté de communes de l'Oisans porte le contrat espace valléen 2015-2020 signé avec l'Europe, l'État et la région AURA pour le financement d'actions de diversification. **L'année 2021 a été principalement consacrée à la nouvelle candidature du territoire** en tant qu'espace valléen sur la période 2021-2027 avec un plan ambitieux.

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DE DIVERSIFICATION TOURISTIQUE

Axe de travail	Fiches Actions	Fiches Opérations	Budget étude	Budget invest.	ETP CCO
TERRITOIRE DURABLE D'EXCELLENCE VÉLO « CAMP DE BASE MONDIAL DU VÉLO DE MONTAGNE »	Créer un pôle d'innovation et d'excellence pour les cyclistes et VTTistes	Créer une pépinière d'innovation dédiée au vélo dans le cadre du projet Cycling Lab Oisans	60 k€	750 k€	0,25
		Créer un Centre International du cycle pour l'accueil, l'hébergement et l'entraînement des cycloportifs, en lien avec le Cycling Lab Oisans		200 k€	0,25
	Conforter et qualifier l'offre d'excellence cyclo	Scénariser et qualifier l'offre cyclo (sportive et loisir) existante selon des grandes thématiques : ► La valorisation des cols de renoms et les itinéraires inter espaces valléens ► La valorisation des routes du vertige du territoire ► L'identification et le balisage de circuits accessibles et faciles à destination du public loisir	30 k€	500 k€	0,3
		Réaliser des études de faisabilité pour la création de routes cycloportives d'altitude et de voies vertes balcons entre les pôles touristiques d'altitudes.	100 k€		
		Proposer des offres de services vélo accessibles sur le territoire : bornes VAE, consignes sécurisées, arceaux de sécurisation, réseau de VAE libre service...		1,5 M€	0,1
	Réaliser et mettre en application un Master Plan VTT afin de conforter et qualifier l'offre VTT pour atteindre une offre d'excellence.	Continuer d'améliorer l'offre accessible et découverte (enduro et Descente/DH), structurer et qualifier des parcours inter bike park	100 k€	1 M€	0,4
		Structurer, qualifier et développer l'offre de randonnée VTT et VTTAE : ► Les portes d'entrées, renforcement des parcours d'initiation, amélioration de la segmentation de parcours par niveau des pratiquants, par type de pratique, sur les pôles et en stations, création d'itinéraires winter bike...		0,7 M€	



Axe de travail	Fiches Actions	Fiches Opérations	Budget étude	Budget invest.	ETP CCO
TERRITOIRE DURABLE D'EXCELLENCE SPORTS ET LOISIRS DE MONTAGNE ET DE HAUTE MONTAGNE	Qualifier les offres existantes de loisirs de montagne : "L'Oisans un musée à ciel ouvert" <i>=> Prenant en compte l'axe de travail Oisans 2040 : « Promouvoir les spécificités des patrimoines naturels, historiques, industriels, culturels et vivants (terroir, artisanat, culinaires...) »</i>	Scénariser et qualifier une offre de randonnée et de découverte du territoire marketée localement par hotspots (en trame verte et en trame blanche) : ► Sommets, glaciers et vues d'exceptions ► Circuits innovants de mise en scène des patrimoines (vivant, historique, géologique, naturel, terroir) ► Exploration familiale et multi cibles ► Circuits sportifs scénarisés	100 k€	2 M€	0,3
		Réaliser une étude pour la valorisation des patrimoines : vivant, historique, géologique, naturel, terroir	50 k€		0,1
		Assurer une répartition des flux de fréquentation par la structuration de l'offre des sites emblématiques (notamment les sites inter espaces valléens) et sites complémentaires dans un souci de préservation de la qualité environnementale et d'expérience client		100 k€	0,1
		Structurer les activités de pleine nature, notamment tel que défini dans le schéma de Belledonne		50 k€	
		Développer un concept expérimental des activités outdoor multi saisons sur les pôles en transition	40 k€	250 k€	0,1
	Conforter l'offre sportive de montagne, diversifier et développer l'offre de loisirs (activités aquatiques, sensationnelles...) <i>=> comprenant l'axe : « Continuer de développer les activités complémentaires de diversification » de la stratégie 2040</i>	Aménager un spot de baignade et de loisirs phare sur lac		568,5 k€	
		Aménager des spots à sensation sur des parcours thématiques et hotspots de découverte tout public visant à mettre en valeur les curiosités du territoire (passerelles himalayennes, Pas dans le vide, pontons panoramiques, parcours du vertige, tyroliennes géantes...)	60 k€	1,5 M€	

Axe de travail	Fiches Actions	Fiches Opérations	Budget étude	Budget invest.	ETP CCO
RENFORCER LA QUALITÉ D'ACCUEIL ET LA TRANSITION TOURISTIQUE ÉCO-RESPONSABLE DU TERRITOIRE (exprimé en « levier » dans la stratégie générale 2040)	Valoriser, renforcer les synergies et la lisibilité des actions de mise en tourisme à l'échelle de l'Oisans. <i>Reprenant les actions suivantes de la stratégie :</i> - Marketing territorial Oisans - Internet et information en séjour Oisans	Mise en lumière du territoire par des projets structurants placés sur les lieux stratégiques d'accueil : maison de pays, hub d'accueil et de services, reprise et modernisation des Relais Information Service (RIS)...	70 k€	1,5 M€	0,2
		Observer les attentes et comportements des clientèles sur le territoire en trame verte et en trame blanche tout au long de la candidature espace valléen	140 k€		
		Créer un outil digital de mise en tourisme de l'offre du territoire fluidifiant le parcours client		50 k€	
	Conforter l'offre sportive de montagne, diversifier et développer l'offre de loisirs (activités aquatiques, sensationnelles...) <i>=> comprenant l'axe : « Continuer de développer les activités complémentaires de diversification » de la stratégie 2040</i>	Accompagner la transition énergétique et la valorisation de l'hébergement touristique, créer un guichet unique d'aide à la rénovation et à la commercialisation des lits touristiques en collaboration avec les services existants	30 k€	250 k€	0,5
		Accompagner les socio-professionnels du territoire à la mise en place des comportements en faveur de la transition écologique et la valorisation d'un label environnemental	21,6 k€		
	Connecter les communes par le déploiement de mobilités fluides et durables.	Définir la stratégie de mobilité du territoire de l'Oisans visant à optimiser l'intermodalité, déterminant les infrastructures et services nécessaires	50 k€		0,2
		Expérimenter des mobilités touristiques 0 émission		250k€	
		Réaliser une étude de faisabilité pour assurer la mise en place des infrastructures nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie mobilité de l'Oisans	300 k€		
	Mettre en place une politique « Ambassadeurs » pour les acteurs et habitants du territoire (saisonniers, locaux, socioprofessionnels du tourisme, ...). <i>=> intégré à l'axe 9 : Tourisme et attractivité économique territoriale de la stratégie 2040</i>	Mettre en œuvre la convention loi montagne II avec notamment les actions facilitant l'accès au logement et à la mobilité des travailleurs saisonniers	20 k€		0,15
		Mettre en place des formations à destination des ambassadeurs de l'Oisans permettant d'améliorer leurs compétences, l'accueil client, les valeurs du tourisme durable	50k€		
		Accompagner la dynamique de fidélisation et d'annualisation de l'activité professionnelle des saisonniers	26 k€		0,15
TOTAL			1 247 600€	11 138 500€	3,2



Principales actions

Les actions espace valléen sont portées par différents services de la Communauté de communes de l'Oisans. Il convient de faire le lien avec les services immobilier de loisirs, développement économique, Cycling Lab Oisans, emploi formation et Oisans Tourisme.

Voici les actions réalisées en 2021 avec les partenaires :

- **Espaces valléen** : Elaboration de la candidature pour 2021-2027
- **2 Sites d'escalade** en cours et en projet en partenariat avec le département : le Freney et les Ugiers. En parallèle, le Département de l'Isère (PDESI) se propose de reprendre la responsabilité des sites d'escalade suite au déconventionnement de la FFME. Les sites 2021 : Le Vernis, les Étroits, les Ugiers, le Freney (en construction), Livet.



➤ **Grand tour des Écrins en VTT** : mise en place du parcours sur le territoire et de la gestion par le PDIPR.



➤ **Expérimentation de l'outil Outdoorvision**, outil de fréquentation des activités de pleine nature des pratiquants connectés (randonnée, trial, vélo et ski) en partenariat avec le Parc National des Écrins, le Département et la Région => **Un outil avec du potentiel qui permet un diagnostic sur la randonnée sur notre territoire.**



CHIFFRES CLÉ

- 45 entretiens
- 1 commission tourisme - Diagnostic
- 2 jours d'ateliers – Stratégie
- 1 copil – Stratégie
- 1 Conseil communautaire – validation de la candidature

IMMOBILIER DE LOISIRS

L'économie de l'Oisans est majoritairement liée à l'économie touristique. L'Oisans dispose de **90 000 lits touristiques** ce qui en fait la **1^{ère} destination touristique de l'Isère**. La Communauté de communes de l'Oisans est engagée dans une politique d'immobilier de loisirs pour inciter les propriétaires à la mise en location et à la rénovation, notamment énergétique, de leurs biens. Sur les 90 000 lits touristiques, 40 000 sont occupés moins de 4 semaines par an, leur mise en location est un réel levier en terme d'attractivité.



Principales actions

Les actions de l'immobilier de loisirs portées par la CCO :

- Une **plateforme ressources** regroupant une cinquantaine d'artisans et de services pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de rénovation et de mise en location.
- **130 propriétaires** accompagnés depuis la création de la plateforme.
- Des **animations à destination des propriétaires** : les ateliers et webinaires sur la fiscalité de la location meublée ont permis de renseigner 111 personnes. 2 ateliers en présentiel ont été proposés à l'Alpe-d'Huez et aux Deux Alpes.
- Un **accompagnement à la rénovation énergétique** des copropriétés dans le cadre d'une convention avec l'association AGEDEN. L'accompagnement se concrétise en 3 étapes de l'échange téléphonique à la rédaction d'une note technique d'opportunité et conseils auprès du conseil syndical de la copropriété.
- **20 copropriétés** du territoire ont bénéficié des conseils de l'association Ageden, ces 20 copropriétés représentent plus de 600 logements.



LE PHÉNOMÈNE DES « LITS FROIDS » EN OISANS

Ce phénomène de **logements non marchands rarement occupés ou loués** (moins de 4 semaines par an) – **nuît à l'image et à la compétitivité de nos stations et de fait à l'écosystème de notre territoire** : volets clos, faible fréquentation, rentabilité et investissements en berne, vieillissement des équipements et des remontées mécaniques, dégradation de l'attractivité de la destination et baisse de la valeur de l'immobilier.

Sur plus de 90 000 lits touristiques en Oisans, 40 000 sont considérés comme des lits froids, ce constat nécessite de fait la mobilisation de tous les acteurs et des propriétaires notamment, dans un objectif partagé de rénovation et de remise en tourisme de l'hébergement touristique et de loisirs.

Par conséquent, et ce après plusieurs phases de développement, la Communauté de communes de l'Oisans, les communes et stations de l'Oisans, en partenariat avec le département de l'Isère dans le cadre de la politique territoriale de rénovation et de remise en tourisme de l'Immobilier de loisirs et de lutte contre ces lits froids, déploient et mettent actuellement en action **une « Plateforme de ressources Immobilier de loisirs Oisans », gratuite, élaborée localement et à destination des propriétaires.**



AXES DE TRAVAIL 2021

- Renforcer le lien avec les propriétaires de l'Oisans
- Inciter à la **rénovation énergétique** des copropriétés
- Une **meilleure connaissance** du Parc Immobilier
- **Atelier sur la fiscalité** de la location meublée

SIG

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le Système d'Information Géographique (ou SIG) est mis à disposition des communes de la Communauté de communes de l'Oisans ainsi que de la commune de La Morte (commune du Syndicat d'assainissement des communes de l'Oisans et de la Basse Romanche).

Il a pour but de **mettre à disposition l'ensemble des données cadastrales et géographiques du territoire sur un logiciel accessible** par des identifiants propres à chaque commune (réseaux humides, données cadastrales, points de collecte des déchets etc.).

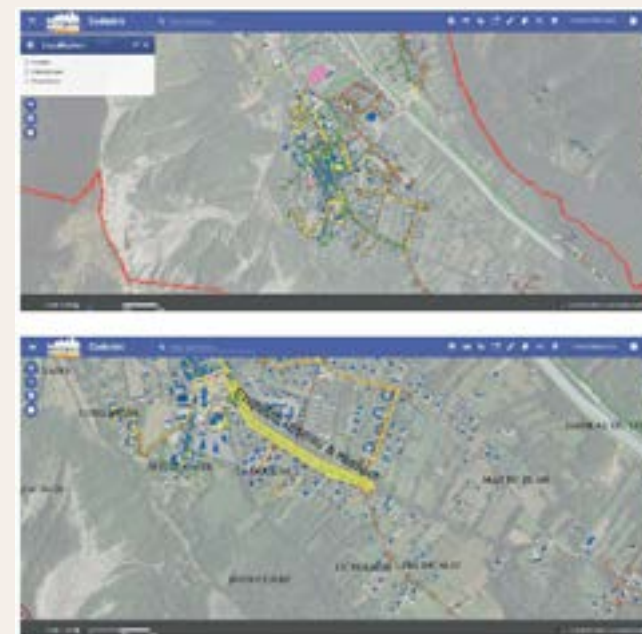
MISE À DISPOSITION DU NOUVEAU LOGICIEL ARCOPOLE PRO

La Communauté de communes a récemment fait l'acquisition d'un nouveau logiciel SIG (ArcOpole PRO). Cette application se présente sous une forme quasi identique à l'ancien logiciel, avec de nouvelles fonctionnalités telles que les fonctions « sélections » et « dessin ».



Pour toute question, récupération d'identifiants ou demande de formation, nous vous invitons à prendre contact avec le technicien référent :

Quentin BONNARD
q.bonnard@ccoisans.fr



OISANS SENTIERS ET VOIE VERTE

Les sentiers en Oisans, c'est une équipe avec des compétences pluridisciplinaires pour **l'entretien des 900 km**. Les sentiers ont été très fréquentés cet été et l'entretien a pu démarrer dès le 1^{er} avril pendant le premier confinement.

L'équipe qui entretient les sentiers :



Yves Moiroux
VP en charge des voiries



Charline Marché
Chargée de mission de tourisme, en charge de la gestion administrative



Francis Barlerin
Technicien conseil
Président de Oisans au bout du pied



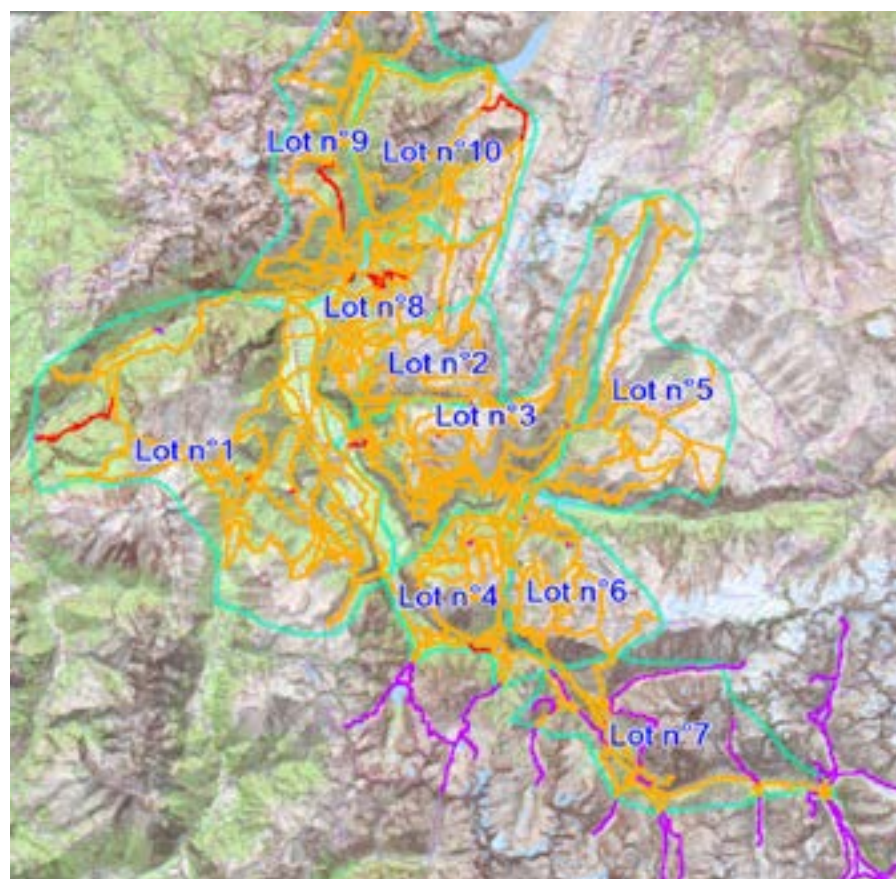
Michel Lafay
Technicien en charge du suivi des travaux d'investissement
En charge de l'entretien du lot 9



Boris BMAP
En charge de la gestion du SIG PDIPR
En charge du suivi de la signalétique



Les prestataires
Laurent Vallet : en charge des lots 3, 4, 5 et 6
Xavier Papet : en charge du lot 8
Jean-Paul Felix : en charge du lot 1
Florian Zillio : en charge du lot 10
Les communes d'Huez et de Saint-Christophe-en-Oisans



Principales actions

- **Mise à disposition** en office de tourisme et formation des conseillers en séjours sur le logiciel SIG pour information clients et remonter d'informations
- **Création de plusieurs nouveaux sentiers** prévus col de l'Aigleton, York Mallory et non prévus les Aiguillettes à Vaujany
- **Le balisage peinture** est presque finalisé (36 km restant)
- **La mise en service** du grand tour des Écrins en VTT en partenariat avec le parc national des Écrins
- Une **enveloppe supplémentaire de 50 000€** nous a permis de réaliser de nombreux investissements supplémentaires
- Une **année compliquée** pour les équipes d'entretien avec la fauche mais une grande réactivité de tous



LES DÉPENSES GÉNÉRALES DE L'ENTRETIEN DES SENTIERS

Achat de 3 tablettes pour les entreprises d'entretien	1 033,80 €
Signalétique – achat des lames et poteaux	24 712,36 €
Balisage peinture 2021	15 045,00 €
Mission assistance signalétique et outils numériques	16 515,00 €
Mission terrain pour Oisans sentiers	6 000,00 €
Chablis	1 440,00 €
Nouveaux poteaux	648,00 €



CHIFFRES CLÉS

- **900 km** labélisés PDIPR entretenus par la Communauté de communes de l'Oisans et subventionnés par le Département
- **250 000€/an** de fonctionnement avec une subvention du Département de 70% du montant HT.
- **250 000€/an** d'investissement avec une subvention du Département de l'Isère de 30% du HT.
- Période entretien **1^{er} avril au 31 octobre**



LES TRAVAUX RÉALISÉS

VALLÉE DE LA LIGNARRE

Villard-Notre-Dame

► Vérification passerelle himalayenne	1 224,00 €
► Marches	3 360,00 €
► Héliportage de saison	777,60 €

Villard-Reymond

► Plateforme	594,00 €
► col de corbières	1 036,80 €
► Col du solude	760,80 €
► Prégentil	3 055,39 €
► Marches et calage	5 280,00 €

Ornon

► Passerelle lisse	408,00 €
► Passerelle	1 171,20 €

VALLÉE DU FERRAND

Clavans-en-Haut-Oisans

► Pont Ferrand	5 622,82 €
► Clos chevaleret	4 326,00 €

Ferrand

► Héliportage de saison passerelle	1 231,20 €
► Héliportage de fin de saison	1 500,00 €

Mizoën

► Les clôts calage et câble	6 330,79 €
► Les clôts calage et cable	801,00 €
► Cascade de la Pisse	775,20 €

Le Freney-d'Oisans

CGTA VTT	3 263,04 €
----------	------------

LES DEUX ALPES ROMANCHE - VÉNÉON

Les 2 Alpes

► 3 héliportages passerelle ardoisières	1 652,40 €
► Sappey	3 069,00 €

Livet-et-Gavet

► Vérification passerelle himalayenne	1 071,60 €
---------------------------------------	------------

Saint-Christophe-en-Oisans

► Pelle araignée	1 104,00 €
------------------	------------

Venosc

► Reprise assise passerelle ardoisière	552,00 €
► Passerelle secteur mine	11 668,61 €

OISANS SENTIERS ET VOIE VERTE

VALLÉE DE LA SARENNE

Huez

► Sentier panoramique devis complémentaire	13 956,00 €
--	-------------

La Garde-en-Oisans

► Barrières	234,84 €
► Marches	2 280,96 €

Auris-en-Oisans

► AU105 marches	684,28 €
► Calage	5 710,32 €
► Chapelle Saint-Giraud	370,80 €
► Calage sentier	1 167,60 €

VALLÉE DE L'EAU D'OLLE

Allemond

► Combe du Villaret	4 885,92 €
► Murs pierres sèches	2 160,00 €
► Econgères	203,94 €
► York Mallory	4 078,80 €
► Col de l'Aigleton	5 092,00 €

Oz-en-Oisans

► Barrière	696,00 €
► Revers d'eau la Voute	1 860,00 €
► Calage	1 684,80 €
► Marches	217,73 €

Vaujany

► Passerelle	12 597,60 €
► Grand beau rocher - calage	7 613,76 €
► Enversin calage	1 293,60 €
► Grand beau rocher - calage	615,60 €
► Aiguillettes création d'un nouveau sentier	18 000,00 €
► Marches	1 977,60 €

Villard-Reculas

► Murs pierres sèches	44 523,58 €
► Murs vieille morte	2 000,00 €



OISANS SENTIERS ET VOIE VERTE

VOIES VERTES

Les **23 km en service de la voie verte** sont, chaque année de plus en plus fréquentés, notamment après le confinement de mars 2020. Nous avons encore quelques dégradations sur le mobilier réalisé par des indécats. L'automne a aussi été marqué par de gros orages qui ont donné lieu à quelques journées de travail de déblayement pour la remise en état.

La poursuite du tracé vers la vallée de la Romanche prend forme, le plan de financement est presque bouclé avec notamment la sélection à l'appel à projet discontinuités cyclables lancée par l'état qui va permettre le financement des 800m entre le pont rouge et Allemond à hauteur de **524 000 € pour un coût total estimatif de 1.5M €**, les négociations foncières et la maîtrise d'œuvre des passerelle ont été lancées. Le projet doit relier le hameau des Roberts dans un premier temps puis continuer jusqu'à Séchillienne.



Principales actions

➤ Marché entretien 2020-2024

- Lot 1 : Travaux de fauchage et élagage (2 passage vert-Venosc et 1 passage digue) pour 9 710 €
- Lot 2 : Travaux de balayage (5 passages prévus 1 par mois de mai à septembre et 1 déblai des combes) pour 10 000€ y compris déblais à venir

➤ Travaux 2021 pour 54 076,40€

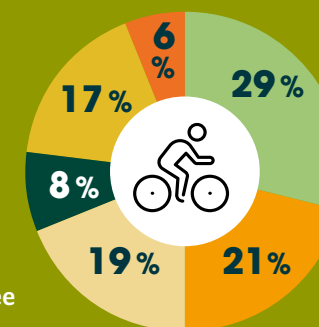
- Reprise du passage du Merdaret à Venosc

- Reprise du passage du cours d'eau à pont Escoffier (investissement 2019)
- Renforcement de la signalétique voie verte
- Reprise de la zone de compensation au Bourg-d'Oisans
- Berge à Venosc et merlon au Bourg-d'Oisans
- Reprise du pont sur la Paute (novembre 2021)
- Des interventions du SEPEP (arbres, reprise barrières, changement barrières d'accès...)
- Création de l'outil de gestion de la signalétique



REPÈRES

- 2018 : **10 707 vélo** au Pont rouge
- 2019 : **47 782 vélo** au Pont rouge, **59 184 montée** de l'Alpe-d'Huez
- 2020 : **44 195 vélo** au Pont rouge, **26 152 montée** de l'Alpe-d'Huez
- 2021 : **55 769 vélo** au Pont rouge, **33 816 montée** de l'Alpe-d'Huez; **11 273 vélo** à Venosc



- Alpe-d'Huez
- Hameau de Paute
- Lac Bleu
- Minardière
- Pont rouge
- Venosc

Pour la poursuite de la création vers la vallée de la Romanche plusieurs actions ont été menées :

➤ **Un tracé définitif** a été choisi entre Pont rouge et Allemond suite à la demande du Département de s'éloigner du pont rouge et de ne plus porter en commun avec Rte le projet de passerelle

➤ **Loi sur l'eau** => un site de compensation est en cours d'achat et un dossier en cours de rédaction

➤ **Foncier** => accompagnement par un professionnel de la négociation qui a permis l'acquisition de presque toutes les parcelles nécessaires entre pont rouge et Allemond, il reste 3 parcelles à acquérir

➤ **Maitrise d'œuvre spéciale pour les passerelles** => Phase PRO sur le nouveau site des passerelles suite aux modifications de tracé

➤ **Plan de financement** presque bouclé 44% acté et 80% si soutien de l'ensemble des financeurs (État, Région et Département)

Construction de la voie verte entre les Roberts – Séchilienne :

➤ **De nombreux échanges et ajustements avec EDF :**

- ▶ Le canal d'amenée à Rioupéroux et pylônes à conserver
- ▶ Des demandes de particuliers et de club locaux (seuil des Clavaux)



Figure 6: Vue schématique du chemin de portage pour les pratiquants de canoë kayak

➤ Des perspectives de tracé

▶ La récupération des grilles pour la scénarisation de la voie verte: 32 grilles de 3,5m*0,50m ou 0,80m. 2*4m soit 16 grilles à conserver pour créer 2 entrées au pont de la Véna et à Gavet (réunion du 2 juin 2021)



▶ Vizille – Séchilienne: l'étude de faisabilité de la Métro est en cours, elle devrait déboucher sur un tracé pour nous relier au réseau de la métropole.



SEPEP

SERVICE D'ENTRETIEN DES PAYSAGES ET DES ESPACES PUBLICS

Le SEPEP est un service commun créé en 1999 qui propose aux petites communes un service technique (terrassament, entretien des espaces verts, maçonnerie, réseaux d'eaux pluviales, illuminations...).



Effectifs 2021

2 permanents, 2 saisonniers et 1 Brevet professionnel en alternance

Budget

Budget prévisionnel : 8 000 € en investissement (matériels) et 128 281 € en fonctionnement (charges courantes et personnels)

Budget réalisé : 7 628,40 € en investissement et 122 108,48 € en fonctionnement

9 communes adhérentes

Besse, Clavaux, Le Freney, La Garde, Oulles, Ornon, Mizoën, Villard-Reymond, Villard-Notre-Dame

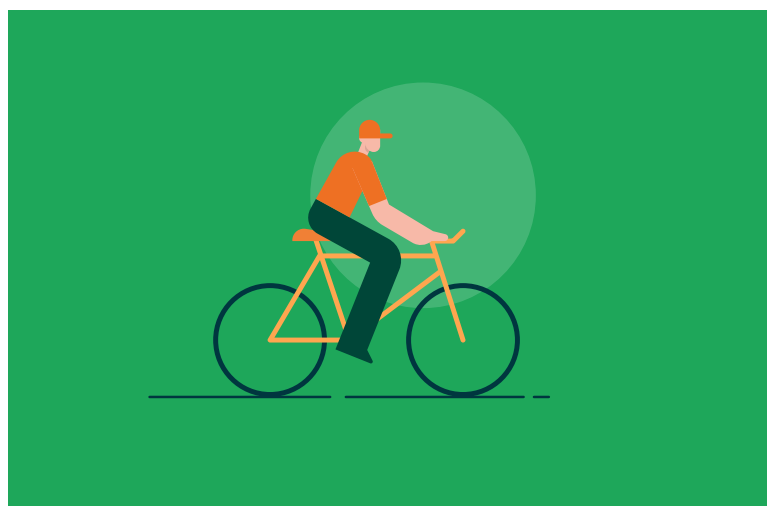


Jean-Rémy Ougier
Président du SEPEP



REPÈRES

- ▶ Investissement (matériels et outillages) : **8 000 €** dont :
- ▶ 1 tronçonneuse électrique : **499 €**
- ▶ 1 plaque vibrante : **1924 €**
- ▶ 1 balayeuse de rue : **3 950 €**
- ▶ Investissement (matériel roulant) : **44 176 €** (camion ISUZU)



ADS

APPLICATION DU DROIT DES SOLS

MISSIONS : INSTRUCTION - GARANTIR LE RESPECT DU CODE DE L'URBANISME ET DES DOCUMENTS D'URBANISME LOCAUX

➤ **Instruction** des demandes d'autorisations (examen technique du dépôt à la décision)

➤ **Échanges** réguliers avec les communes et les pétitionnaires

➤ **Formations** suite au désengagement progressif de certains services de l'état (RTM, ARS)

➤ **DEMAT.ADS** - Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

➤ **Mise en place** d'un nouveau logiciel

métier avec formations (SIRAP - Next'Ads)

➤ **Suivi de formations** diverses (CNFPT, Café Démat.ADS, Radio Territoria, DDT, AMF, AdCF...)

➤ **Dispense de formations** et de temps d'information aux communes adhérentes

➤ **Accueil** - Conseiller et informer

➤ **Pré-instruction** des projets au service des mairies (suspendue depuis l'été 2021)

➤ **Assistance et conseils** aux maires et services urbanisme communaux

➤ **Temps d'échange** pour renforcer les pratiques, connaissances et informations

➤ **Accompagnement** - Participer à l'évolution des documents d'urbanisme locaux

➤ **Réunions** des projets de PLU

➤ **Réunions** des projets de PPRN (Le Bourg- d'Oisans)

➤ **Analyse** des projets de règlement PLU (Allemond, Huez, Les Deux Alpes, Livet-et-Gavet)

Moyens humains

- **1 service commun de 2 agents** pour 17 communes du territoire
- **1 agent** responsable du service
- **1 agent adjoint** au responsable du service

Moyens matériels

- Logiciel métier
- SIRAP - Next'Ads : logiciel de gestion et suivi des demandes d'autorisations d'urbanisme dématérialisées

Actions

- **Réunion d'échanges** « Urbanisme ADS » le 15 mars 2021
- **Invités** : maires, services urbanisme communaux.
- **Thématiques** : actualité juridique, rappels règlementaires, dématérialisation ADS, questions diverses.
- **Temps de coordination mensuels** avec VP et DGS
- **Thématiques** : fonctionnement du service, difficultés, actions, besoins, questions diverses.

Projets

- **Programme DEMAT.ADS** : double échéance au 1er janvier 2022
- **Saisine** par voie électronique (SVE) pour les usagers
- **Instruction dématérialisée** des autorisations d'urbanisme pour les administrations
- **Formations DEMAT.ADS** dispensées par l'éditeur SIRAP
- **CCO** : mai, juillet, septembre, décembre 2021
- **Communes adhérentes** : juillet 2021
- **Formations DEMAT.ADS** dispensées par l'état, le CNFPT, autres organismes
- **CCO** : courant toute l'année 2021

Données financières 2021

- Total dépenses de fonctionnement : **107 106,96 €**
- Répartition 50% part CCO : **53 553,48 €**
- Répartition 50% part communes : **53 553,48 €**
- Pondération en fonction du nombre et typologie de dossiers instruits pour chaque commune.



REPÈRES

- **394** dossiers traités
- **126** permis de construire (PC / PCMI)
- **82** déclarations préalables (DP / DPMI)
- **67** certificats d'urbanisme (CUB)
- **39** permis modificatifs (PCM)
- **29** transferts / retraits de permis (PCT)
- **20** permis valant ERP (PC-AT)
- **19** remontées mécaniques (AET / AME)

- **5** permis d'aménager (PA)
- **7** permis de démolir (PD)

Nouvelles communes adhérentes

Clavans-en-Haut-Oisans : depuis fin 2020

Livet-et-Gavet : depuis fin 2021

➤ **17 communes du territoire adhèrent aujourd'hui au service commun d'instruction, ADS.**

NATURA 2000

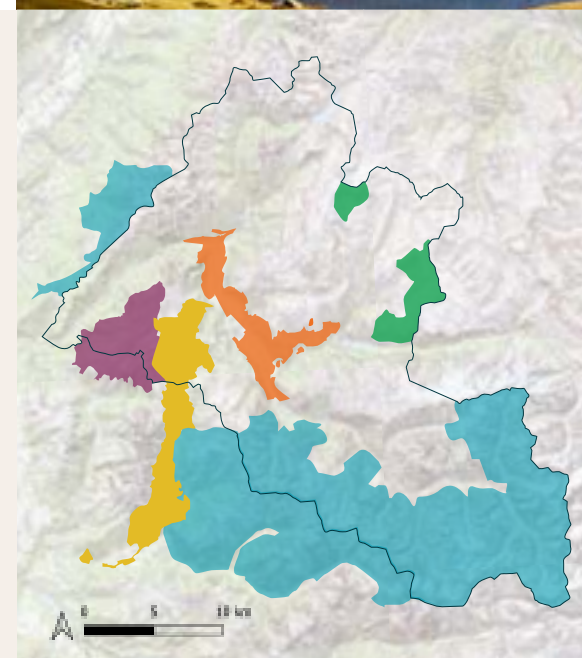
La Communauté de communes de l'Oisans a été nouvellement désignée en avril 2021 opératrice de quatre sites Natura 2000 :

- Landes, tourbières et habitats rocheux du massif du Taillefer,
- Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon,
- Plaine du Bourg-d'Oisans et ses versants,
- Marais à Laïche bicolore, prairies de fauche et habitats rocheux du Vallon du Ferrand et du Plateau d'Emparis.

Une nouvelle chargée de mission a été recrutée au sein du pôle « Aménagement du territoire et environnement de la CCO » : Cécile Guillaumin a pris ses fonctions en septembre 2021.



Cécile Guillaumin
Chargée de mission
Natura 2000



- Site Natura 2000 « Landes, tourbières et habitats rocheux du Massif du Taillefer »
- Site Natura 2000 « Forêts, landes et prairies de fauche des versants du Col d'Ornon »
- Site Natura 2000 « Plaine du Bourg-d'Oisans et ses versants »
- Site Natura 2000 « Marais à Laïche bicolore, prairies de fauche »
- Autres sites Natura 2000



NATURA 2000 EN OISANS, C'EST :

- **4 sites** portés par la CCO sur 14 300 ha,
- **19% du territoire** de la Communauté de communes de l'Oisans,

Une richesse écologique et paysagère exceptionnelle avec :

- **43 habitats naturels** d'intérêt communautaire, c'est-à-dire rares ou menacés à l'échelle européenne (rivières alpines, landes et pelouses, prairies fleuries, tourbières, forêts alluviales...)

- **17 espèces animales** (chiroptères, Sonneurs à ventre jaune, Écrevisses à pieds blancs,...)

- **4 espèces végétales** d'intérêt communautaire (Trèfle des rochers, Sabot de Vénus, Petit botryche, Buxbaumie verte),

- Une **mobilisation de l'ensemble des acteurs du territoire** (élus, agriculteurs, forestiers, naturalistes...) pour agir en faveur de l'environnement,

- **1 200 ha de prairies et d'albums** engagés en Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, c'est-à-dire gérés par les agriculteurs pour préserver la biodiversité,

- Le lancement d'une étude visant à **caractériser les impacts de la fréquentation** sur le site Natura 2000 du Taillefer (état des populations de flore, odonates, amphibiens),

- Une **veille environnementale** et un appui technique pour l'intégration des enjeux Natura 2000 dans les projets de territoire (informations et conseils aux porteurs de projets),

Un travail de sensibilisation

- Une réunion d'informations à destination des élus communaux,
- La diffusion de la 8ème lettre d'informations Natura 2000,
- Une intervention portant sur les espèces animales et végétales de l'Oisans auprès d'une classe de CE/CM.

Un budget annuel de 69 000 €, cofinancé à 100% par l'État et l'Europe (via les fonds FEADER).

TEPOS

TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE

La Communauté de communes de l'Oisans a renouvelé l'Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) TEPOS (Territoire à Energie POSitive) proposé par l'ADEME et la Région pour couvrir la période 2022 à 2025.

Cet AMI permet à l'Oisans de bénéficier d'une subvention de l'ADEME de 80 000 € pour financer des études et de l'accompagnement sur le développement des énergies renouvelables et notamment de l'énergie solaire et de l'énergie bois. Devenir un Territoire à Energie Positive vise à réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et les couvrir par les énergies renouvelables locales («100% renouvelables et plus»).

La démarche TEPOS est le volet Énergie de la nouvelle stratégie Climat Air Énergie du territoire.

BILAN TEPOS 1

Le Conseil communautaire a validé l'évaluation de la 1^{ère} période TEPOS (2019-2021) lors de la séance du 30 septembre 2021.

Accompagnée par le bureau d'études SOLAGRO en partenariat avec l'association Négawatt, la CCO a réalisé plusieurs actions importantes sur la période 2019-2021 qui sont organisées en **7 thématiques fondamentales** (appelées « briques ») :



Le programme TEPOS 1 a permis de cofinancer, avec le soutien de la Région AURA :

- Un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour accompagner le territoire dans l'élaboration de sa stratégie ainsi que dans la définition d'un plan d'actions
- Des animations et un accompagnement de l'AGEDEN sur la rénovation énergétique
- Un cadastre solaire
- L'impression de supports de communication.

Prochaines étapes

- Un (AMO) sera recruté sur la 2^{ème} période TEPOS afin d'accompagner la CCO dans la mise en œuvre des actions prévues pour chacune des briques TEPOS.
- Des animations et un accompagnement sur la rénovation énergétique et sur les énergies renouvelables sont à prévoir sur cette nouvelle période.

AIDES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUR 2021

La CCO **cofinance les services de l'AGEDEN** qui reste l'interlocuteur à privilégier pour toutes demandes d'aides relatives à la rénovation énergétique.

Pour l'année 2021, la Communauté de communes a aidé au remplacement de **49 chauffages au bois en Oisans pour un budget de 49 000€**.

Ces changements de chauffage permettent de limiter les émissions de particules dans l'air et font gagner en efficacité de chauffage.



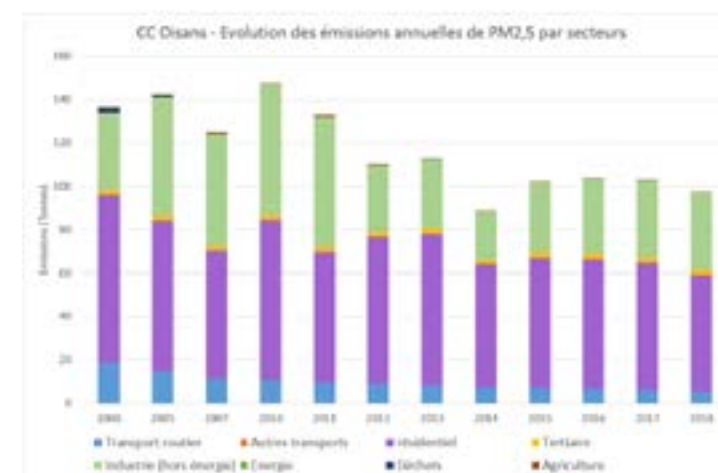
Concernant l'aide à la rénovation, la Communauté de communes a **financé 9 dossiers pour un budget total de 18 418€**. Certains dossiers de l'année 2021 feront l'objet d'une subvention en 2022 (délai lié aux travaux).

QUALITÉ DE L'AIR

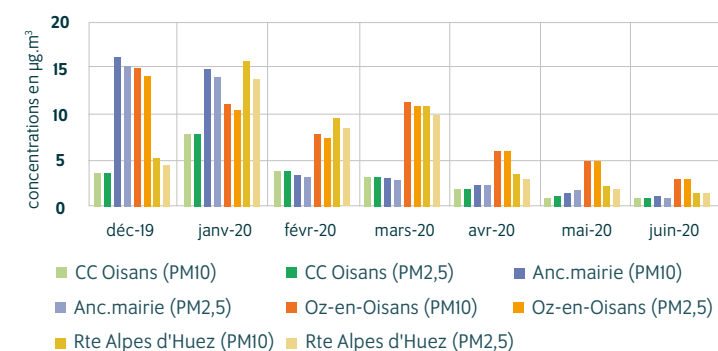
La Communauté de communes de l'Oisans adhère à l'association ATMO Auvergne-Rhône-Alpes : l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce partenariat permet d'obtenir des données générales sur la qualité de l'air mais également d'assurer un suivi plus précis et ponctuel sur certaines données.



Principales sources d'émissions de particules fines (PM2.5) entre les années 2000 et 2018 en Oisans :



Évolution comparées des moyennes mensuelles des PM10 et des PM2.5 par sites de mesure



De décembre 2019 à juin 2020, des capteurs de mesure des particules fines ont été installés et répartis sur 4 sites et environnements différents pour mesurer les influences du chauffage au bois et du trafic routier :

- **Cœur de ville** (ancienne mairie du Bourg-d'Oisans) pour déterminer un niveau de fond urbain
- **Périphérie de ville** (siège de la Communauté de communes de l'Oisans)
- **Situation d'hyper-proximité routière** (pied de la montée de l'Alpe-d'Huez)
- **Village de montagne** (Oz village), pour mettre en évidence les influences des sources locales (chauffage au bois notamment), peu impacté par une agglomération ou une grande voirie routière.



En mars 2020, le confinement a eu un impact réel sur les émissions de particules fines. Les données obtenues sont donc influencées par l'absence de trafic routier durant cette période. Toutefois, les capteurs de mesure nous permettent de voir les tendances suivantes :

Les concentrations journalières de PM2.5 mesurées durant l'étude sont assez faibles car elles sont inférieures au seuil annuel recommandé par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) : 10 µg.m⁻³

L'Oisans est concerné par des pics de pollution en hiver qui sont liés au trafic routier et au chauffage au bois.

Les données sur la qualité de l'air du département et de la région grenobloise sont accessibles sur le site :
www.atmo-auvergnerrhonealpes.fr

GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

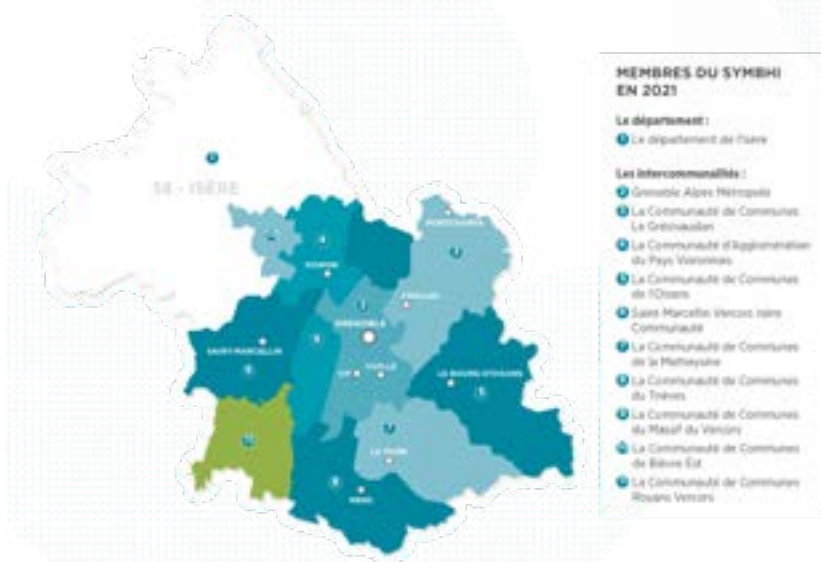
Au 1^{er} janvier 2021, la communauté de communes de l'Oisans a décidé de **transférer la compétence GEMAPI** (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au **SYMBHI, un syndicat d'aménagement et de gestion des rivières**, couvrant un périmètre hydrographique cohérent correspondant à la moitié Sud du Département de l'Isère.

TRANSFERT AU SYMBHI QU'EST-CE QUE CELA A CHANGÉ ?

Le programme d'études et travaux à mener continue d'être travaillé en partenariat avec la communauté de communes de l'Oisans, avec un circuit de validation classique : commissions GEMAPI, bureau communautaire, conseil communautaire.

Les deux agents en charge de la GEMAPI, Lucille Delacour et Maud Balme, ont été transférés au SYMBHI et ont rejoint l'unité territoriale Romanche, sous la responsabilité de Mathieu Grenier.

Plus d'informations sur www.symbhi.fr



Principales actions

Trois démarches cadres lancées :

- Sur la Romanche, le **programme d'études préalables au Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI)** a été déposé le 9 décembre 2021, pour instruction par les services de l'État.
- Sur les **affluents de la Romanche**, un nouveau projet de PAPI a émergé à l'automne 2021,
- Sur **l'ensemble du bassin versant**, l'étude bilan du contrat de rivière Romanche a été approuvée en comité de rivière le 7 juillet 2021 et une réflexion s'est enclenchée pour un nouveau « contrat de bassin » sur la période 2022-2024.

Des études et travaux poursuivis :

- **Validation par l'État du financement des travaux de sécurisation** prioritaires au Bourg d'Oisans dans le cadre du programme d'études préalables du PAPI Romanche,
- **La poursuite des études sur les systèmes d'endiguement**, une obligation réglementaire du GEMAPIen,
- **L'avancée des projets sur la Rive** (Le Bourg-d'Oisans), le Sellier (Les Deux Alpes), Les Étançons (Saint-Christophe-en-Oisans), La Salle (La Garde), Vénéon-Muzelle (Les Deux Alpes),
- **L'animation des actions prioritaires** sur les zones humides.

UNE INTERVENTION D'URGENCE À LA BÉRARDE

Dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 août 2021, un violent orage est survenu sur la commune de Saint-Christophe-en-Oisans, plus particulièrement en aval du hameau de la Bérarde.

Les pluies ont généré une lave torrentielle sur la combe de Pierre Noire, avec une coulée de matériaux d'environ 3000 m³ dans le cône de déjection, entraînant la coupure de la RD530 et un barrage dans le lit du Vénéon. Département a immédiatement travaillé à l'ouverture d'un « chenal » dans les matériaux afin de pouvoir évacuer les personnes bloquées à la Bérarde et le SYMBHI a œuvré au rétablissement de la sécurité hydraulique du site.



CHIFFRES CLÉS

Dépenses pour 2021

- en fonctionnement : 255 755 €
- en investissement : 726 317 €



COLLECTE ET TRAITEMENT

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte des déchets ménagers est réalisée en Points d'Apport Volontaire (PAV) sur l'ensemble du territoire de l'Oisans, soit en Conteneurs semi-enterrés (CSE), soit en colonnes aériennes, soit en bacs roulant selon les secteurs.

Sur 2021, le programme de déploiement (avec le soutien important de l'Etat et du Département de l'Isère) des CSE s'est poursuivie avec des implantations sur Livet-et-Gavet et une partie du Bourg-d'Oisans. Le remplacement des bacs par des CSE se poursuivra en 2022. Ce déploiement permet d'optimiser les collectes (augmentation des volumes collectés en 1 point, diminutions des points de collecte, diminution des consommations de gasoil et diminution de la pollution visuelle).

La collecte des déchets est réalisée en régie directe (exceptée pour le verre qui est collecté par un prestataire). Jusqu'en novembre 2021, la CCO collecte et traite 5 flux distincts, représentés par un code couleur repris sur les couvercles des CSE ou couleur des colonnes aériennes :



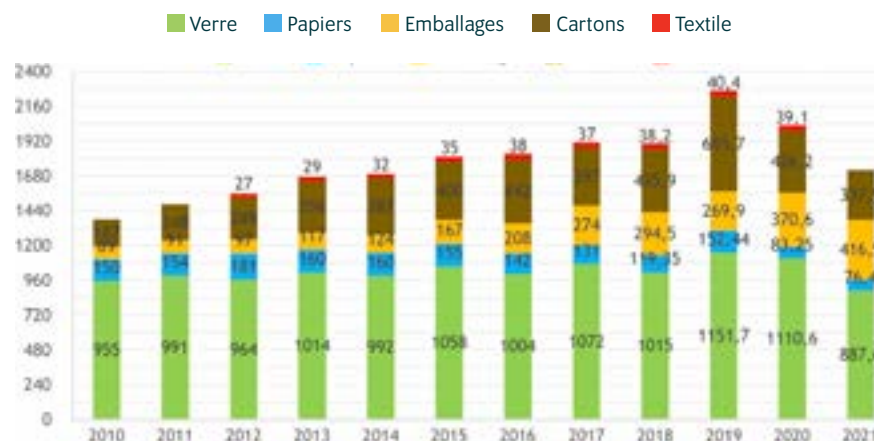
- Ordures ménagères
- Emballages ménagers
- Journaux, Revues, Magazines
- Carton
- Verre



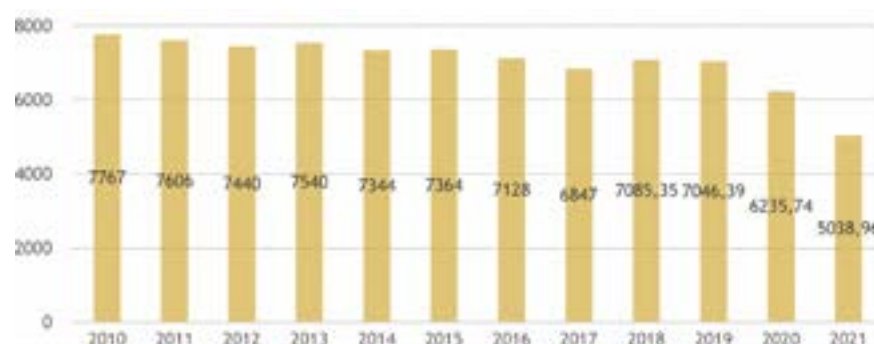
Depuis Décembre 2021, afin de faciliter les consignes de tri aux usagers et d'avoir un meilleur gisement la CCO a fait le choix de **passer en biflux**, c'est-à-dire de collecter les emballages ménagers avec le papier (journaux, revues, magazines). **Le code couleur « bleu » disparaît pour ne conserver que le code couleur « Jaune » pour le biflux.**



TONNAGES COLLECTE SÉLECTIVE



LES ÉVOLUTIONS DE TONNAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Note importante : les années 2020 et 2021 sont atypiques en raison de la pandémie liée au Covid et la fermeture des stations de skis.

LES ÉVOLUTIONS DE TONNAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

%	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Ordures Ménagères	85%	84%	83%	82%	81%	80%	80%	78%	79%	76%	75%	75%
Verre	10%	11%	11%	11%	11%	12%	11%	12%	11%	12%	13%	13%
Papiers	2%	2%	2%	2%	2%	2%	2%	1%	1%	2%	1%	1%
Emballages	1%	1%	1%	1%	1%	2%	2%	3%	3%	3%	4%	6%
Cartons	2%	3%	3%	4%	4%	4%	5%	5%	5%	7%	5%	5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Après 18 mois de travaux, l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères (Uiom) de Livet-et-Gavet a laissé la place à un nouveau quai de transfert. Ce bâtiment permet le transit et le regroupement des déchets collectés à l'abris et donc l'optimisation des transferts des déchets ménagers de l'Oisans vers les exutoires retenus par la CCO (limitation des camions dans la vallée de l'Oisans). Tous les déchets sont ensuite rechargés et transportés en Camion semi fond mouvant de 90 m³ vers les sites d'Athanas à La Tronche (Usine d'Incinération avec valorisation énergétique (UIVE) pour les OM, centre de tri pour les emballages ménagers) et centre de tri de Lely Environnement pour le carton.



Afin de garder une maîtrise des coûts de traitement des ordures ménagères et emballages ménagers, la CCO a souhaité s'associer à un groupement de communes avec Grenoble Alpes Métropoles et 5 autres collectivités limitrophes. La CCO participe financièrement à l'exploitation des installations existantes et à l'investissement des futurs outils, la quote-part de la CCO est de 1.12% pour la partie centre de tri et 2.39% pour l'UIVE. Les travaux du centre de tri ont démarré en février 2021 et doivent s'achever à l'automne 2023 (budget estimatif : 51 M€).



Quant à l'UIVE, les travaux devraient commencer début 2025 pour une mise en service en novembre 2028 (budget estimatif des travaux 200 M€ pour une installation dimensionnée pour 165 000 Tonnes/an).

DÉCHÈTERIES

Quatre déchèteries sont gérées par du personnel de la CCO :
Le Bourg-d'Oisans, L'Alpe-d'Huez, Les Deux Alpes, Livet-et-Gavet.

Les déchèteries de Vaujany et d'Allemond sont gérées par du personnel communal. Les déchèteries communautaires sont ouvertes aux particuliers et professionnels de l'Oisans (sous conditions).

LES DÉCHÈTERIES

Le transport et le traitement des déchets collectés en déchèteries sont confiés à des prestataires (retenus dans le cadre de marchés publics) : Lely Environnement (Encombrants, bois, gravats, cartons, végétaux : uniquement le transfert des bennes), SRPM (ferraille), Tri'Alp (déchets dangereux, huiles alimentaires)) et des éco-organismes.

Déchets acceptés en déchèteries :

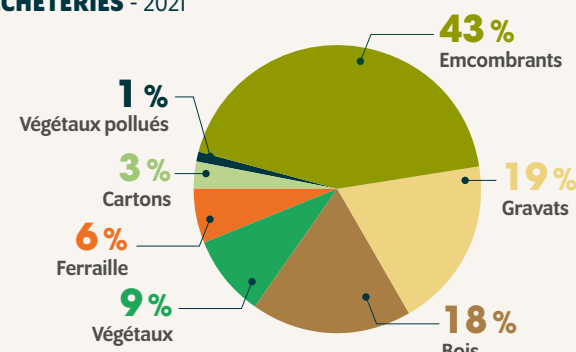
- Bois
- Encombrants
- Cartons
- Déchets verts (hors souches)
- Déchets inertes (tuile, béton, faïence, brique, terre non polluée, gravat, céramique, verre...)
- Ferrailles
- Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (DEEE)
- Pneus sans jantes
- Déchets dangereux : peinture, aérosols, radios, acides, bases, piles/batteries, solvants
- Lampes....

Nota

Les déchets pris en charge par les éco-organismes correspondent à tous les déchets pour lesquels chaque usager paye une éco-participation (ex : quand vous achetez une TV, vous payez une éco-participation qui servira à collecter le déchet hors d'usage et à le traiter en privilégiant la valorisation). Les déchets pris en charge par les éco-organismes ne coûtent rien à la CCO !

Il est donc important de respecter le tri et de se rendre au maximum dans les déchèteries gérées par la CCO pour y déposer les déchets pris en charge par les éco-organismes). De nouvelles filières sont en cours de mise en place sur le territoire de la CCO.

DÉCHÈTERIES - 2021



TONNAGE GLOBAL DES DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES EN 2021

T	BOIS	CARTONS	ENCOMBRANTS	FERRAILLES	GRAVATS	VEGETAUX ⁽¹⁾⁽²⁾	VEGETAUX POLLUES ⁽¹⁾⁽²⁾	Total général
2021	1 254,21	236,07	3 034,56	419,02	1 330,50	663,59	98,86	7 036,81

(1) Le tonnage des déchets verts est estimé car les bennes de déchets verts issus des déchèteries sont vidées sur le site de Rochetaillée sans être pesées

(2) Le tonnage de déchets verts ne correspond qu'aux bennes issues des déchèteries mais pas au tonnage total de déchets verts réceptionnés et traités par la CCO car une partie des déchets verts est directement déposée par les usagers et services techniques des communes sur le site de Rochetaillée.



COMPOSTAGE

LE COMPOSTAGE

La CCO a démarré le compostage en Oisans avec l'implantation de **24 composteurs**. En 2021, près de **220 composteurs** sont répartis sur l'ensemble des communes de l'Oisans afin de collecter les déchets biodégradables des ménages (résidus de repas sauf viande et poissons, épluchures, ...). Tous les sites sont entretenus et vivent grâce à l'équipe compostage qui visite chaque composteur au moins une fois par mois.



OBJECTIFS

- Répondre à la réglementation
- Diminuer la part des bio-déchets dans les ordures ménagères
- Diminuer les transports de déchets (les bio-déchets sont constitués majoritairement d'eau)
- Valoriser les bio-déchets et déchets verts du territoire en proposant une solution locale (limiter les coûts de transports, diminuer la consommation de gasoil, participer à la diminution des émissions de Gaz à effet de Serre (GES)).

Mise à disposition de compost

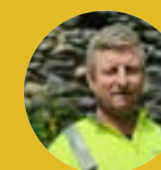
Les bio-déchets issus des composteurs sont ensuite intégrés à la chaîne de traitement des déchets verts issus des déchèteries. L'ensemble de ces déchets est broyé et criblé afin de proposer un compost aux habitants de l'Oisans et aux services techniques des communes (du déchet à un produit « local » permettant d'enrichir les sols sans utilisation d'engrais chimiques !). Le compost est mis à disposition gracieusement aux habitants dans les déchèteries de la CCO ou sur les sites définis par les communes.

Pratique

L'équipe de compostage se tient à votre disposition pour le déploiement de composteurs ou toute question relative aux bonnes pratiques pour avoir le meilleur compost.

Bon à savoir !

Afin d'avoir un beau compost, il est primordial de respecter les consignes de tri et de ne pas mettre des déchets autres que des déchets biodégradables dans les composteurs



CONTACT
Jean-Loup COURTOIS
Maître composteur
dechets@ccoisans.fr



POUR UN MONDE PLUS ÉCOLOGIQUE, SERGE EST UN COMPOSTEUR VOLONTAIRE



Laurent Granger Consultant FCS Toulouse 79005834 - crédit photo : Bertrand PERRET

La Communauté de communes de l'Oisans favorise l'utilisation du compostage des déchets biodégradables avec 2 agents pour plus de 200 composteurs de quartier.

ccoisans.fr

OISANS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR

ÉQUIPEMENTS INFRASTRUCTURES

➤ **Siège de la Communauté de communes**

1 bis rue Humbert – BP 50
38520 Le Bourg-d'Oisans
04 76 11 01 09
accueil@ccoisans.fr

➤ **Abattoir**

Pré Gentil, 38520 Le Bourg-d'Oisans
Gestionnaire : Coralie Argentier
07 86 68 49 50
c.argentier@ccoisans.fr

➤ **Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF)**

Maison médicale
44 avenue Jean-Baptiste Gautier
Le Bourg-d'Oisans

➤ **Espaces France Services (EFS)**

EFS du Bourg-d'Oisans
39 avenue Aristide Briand
Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 02 66
franceservices@ccoisans.fr

➤ **Agence postale intercommunale et EFS de l'Eau d'Olle**

Bâtiment Roche Blanche
450 route des fonderies royales
Allemond
04 76 80 53 28
franceservices@ccoisans.fr

➤ **École de musique intercommunale de l'Oisans**

220 rue de Belledonne
Le Bourg-d'Oisans
04 76 80 08 31
emusique@ccoisans.fr

➤ **Relais Petite Enfance (RPE)**

RDC de la Maison de l'Enfance
50 rue Ernest Graziotti
Le Bourg-d'Oisans
04 76 79 63 64
espace-parentalite@ccoisans.fr

➤ **Multi-accueil Les Bambins de l'Oisans**

50 rue Ernest Graziotti
Le Bourg-d'Oisans
04 76 79 63 64
relaispetiteenfance@ccoisans.fr

➤ **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)**

2 chemin Château Gagnière
Le Bourg-d'Oisans

➤ **Plateforme technique Livet quai de transfert**

ZI des Ilôts – Livet-et-Gavet
dechets@ccoisans.fr
04 58 00 22 27

➤ **Déchetteries intercommunales**

Le Bourg-d'Oisans : ZI du Rat
Montée des 2 Alpes
Huez : Patte d'oie
Livet : ZA des Ilats
04 58 00 22 27
dechets@ccoisans.fr



Directeur de la publication : Guy VERNEY

Rédaction/Coordination : Agents des services de la Communauté de communes de l'Oisans / Service Communication

Création graphique et mise en page : Sabine Troisvallets

Impression : Courand & Associés - Nombre d'exemplaires imprimés : 400

Crédits photos : services de la Communauté de communes de l'Oisans, Laurent SALINO, Bernard CLOUET, Bruno Longo, Stéphane POIROT.

TOUS LES JOURS ANNIE EST À VOS PETITS SOINS



Laurent Granger - Consultant HCS Toulouse 75005/5034 - credit photo: Bernard PLOMET

La Communauté de communes
de l'Oisans se mobilise pour la santé
et accompagne l'implantation des
Maisons pluridisciplinaires de santé.

 **ccoisans.fr**

 **OISANS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ENSEMBLE INVENTONS L'AVENIR